

Bruxelles, le 27 octobre 2023
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2023/0382(NLE)**

**14473/23
ADD 1**

**ECOFIN 1072
FIN 1075
UEM 332**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	ANNEXE de la DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL modifiant la décision d'exécution du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour le Danemark

Les délégations trouveront ci-joint l'annexe susmentionnée de la décision d'exécution modificative du Conseil, basée sur la proposition de la Commission COM(2023) 673 final.

SECTION 1: RÉFORMES ET INVESTISSEMENTS AU TITRE DU PLAN POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE

1. Description des réformes et des investissements

A. VOLET 1: RENFORCER LA RESILIENCE DU SYSTEME DE SOINS DE SANTE

Ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience contribue à rendre le système de soins de santé plus résilient et mieux préparé aux crises inattendues telles que la COVID-19. Ce volet comprend quatre mesures, liées aux stocks critiques de produits médicaux, à la télémédecine, à la recherche sur les vaccins contre la COVID-19 et à la gestion des fournitures médicales. Il s'agit notamment de garantir des stockages stratégiques de la médecine, ce qui devrait réduire la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement. En outre, le Danemark devrait renforcer la numérisation du système de santé, au bénéfice en particulier des personnes vivant dans des zones moins densément peuplées.

Ces investissements et réformes contribueront à donner suite à la recommandation par pays adressée au Danemark en 2020, à savoir "*renforcer la résilience du système de santé, notamment en garantissant un nombre suffisant de produits médicaux critiques et en remédiant à la pénurie de professionnels de la santé*" (recommandations 1.2 et 2020).

A.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursableInvestissement 1: Étude clinique sur les effets des vaccins contre la COVID-19

Le Danemark investit dans une étude clinique de cohorte à grande échelle portant sur les différents vaccins contre la COVID-19 afin d'accroître les connaissances sur les effets et les effets secondaires des vaccins. L'objectif de cette mesure est de mesurer les effets à long terme concernant l'immunité et les effets secondaires des vaccins. Ces informations peuvent être utilisées pour améliorer le programme de vaccination contre la COVID-19.

Investissement 2: Mesures visant à garantir les stocks de drogues critiques

Afin d'éviter des situations critiques de pénurie de drogues importantes, le Danemark a mis en place et doit à présent étendre le soutien en matière d'infrastructures et de logistique afin de maintenir et de garantir des stocks stratégiques de médicaments critiques dans le secteur de la santé secondaire. La liste des médicaments critiques a été établie sur la base des contributions des pharmaciens cliniques des régions.

Investissement 3: Solutions numériques dans le secteur des soins de santé

Pendant la pandémie de COVID-19, de nouvelles solutions numériques ont été utilisées pour rendre les citoyens et le système de soins de santé plus connectés. Le ministère de la santé développe et accroît l'utilisation de ces nouvelles solutions numériques, telles que (1) l'utilisation généralisée de solutions numériques, (2) les consultations vidéo, (3) la participation des patients et l'utilisation généralisée de la télémédecine.

Investissement 4: Gestion des situations d'urgence et surveillance des produits médicaux critiques

La COVID-19 a introduit un besoin crucial de planification et de suivi aigus tant en ce qui concerne les pénuries et les problèmes d'approvisionnement que les effets secondaires potentiels des vaccins contre la COVID-19. L'objectif de cette mesure est d'améliorer les infrastructures permettant de surveiller les pénuries et les problèmes d'approvisionnement, de surveiller les effets secondaires

potentiels des vaccins contre la COVID-19 et d'y remédier, et de renforcer la planification globale des situations d'urgence.

A.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
1	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Mesures visant à garantir les stocks de médicaments critiques	Étapes	Rapport sur l'évaluation des stocks de médicaments critiques par l'Agence danoise des médicaments à mettre à disposition afin d'éviter les situations de pénurie de médicaments importants au Danemark.	Rapport sur l'évaluation des stocks de médicaments critiques et suivi par l'Agence danoise des médicaments, le cas échéant.				TRIMESTRE 4	2021	<p>L'étape est franchie lorsque l'Agence danoise des médicaments a évalué les stocks de médicaments critiques et en a rendu compte au ministère danois de la santé. L'évaluation revêt une grande importance pour la prévision et la garantie d'un niveau adéquat de capacité de stockage des drogues critiques.</p> <p>Une évaluation de la pression d'infection et du nombre de patients hospitalisés atteints de COVID-19 ainsi que de l'évolution générale des marchés pharmaceutiques est incluse dans l'évaluation.</p>
2	1 — renforcer la résilience du	Étapes	Évaluation de la participation des	Une évaluation des solutions de				TRIMESTRE 4	2021	En étroite collaboration avec les régions danoises, la région

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé		patients et de l'utilisation généralisée de la télémédecine à mettre à disposition par le ministère danois de la santé en étroite collaboration avec les régions danoises.	télémédecine en matière d'anxiété pour la santé.						centrale rend compte au ministère danois de la santé d'une évaluation des solutions d'anxiété en matière de télémédecine afin de développer et d'accroître l'utilisation de la télémédecine et la participation des patients.
3	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Cible	Développer et mettre à disposition des installations de consultation télémédecine (KontaktLæge) pour plusieurs plateformes.		Numéro	1	2	TRIMESTRE 4	2021	Afin d'accroître l'utilisation des consultations vidéo en télémédecine (KontaktLæge) pour d'autres plateformes d'appareils mobiles, le ministère danois de la santé, en collaboration avec MedCom, développe et met à disposition l'application KontaktLæge sur une deuxième plateforme pour appareils mobiles. Medcom est

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										une organisation à but non lucratif financée et détenue par le ministère de la santé, les régions danoises et le gouvernement local danois afin de faciliter la coopération entre les autorités, les organisations et les entreprises privées liées au secteur danois des soins de santé.
4	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étapes	Mise en œuvre d'un questionnaire numérique dans l'application "MinLæge" ("Mon médecin")	Mise en œuvre de questionnaires numériques et de données communiquées par les patients par l'intermédiaire de l'application MinLæge.				TRIMESTRE 1	2022	L'objectif de la mesure est de permettre aux médecins généralistes d'utiliser "Mon médecin" pour demander aux utilisateurs de remplir des questionnaires numériques sur le pneumococcus, la grippe et la grossesse et donc de stratifier rapidement les patients en ce qui concerne la vaccination et d'autres affections médicales. En étroite

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										collaboration avec l'Organisation danoise des médecins généralistes, un rapport écrit présentant les conclusions techniques et médicales sera présenté.
5	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Étude clinique sur l'effet des vaccins contre la COVID-19	Étapes	Rapport sur une étude menée par Trial Nation et l'hôpital universitaire d'Aarhus sur les effets et les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à mettre à la disposition du ministère danois de la santé.	Réaliser une étude et publier le rapport concernant les résultats et la connaissance approfondie des effets et des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19				TRIMESTRE 3	2023	La Nation d'essai, en collaboration avec l'hôpital universitaire d'Aarhus, mènera et publie une étude de 10 000 participants aux essais pendant une période de deux ans après la vaccination. L'étude et le rapport sont transmis au ministère danois de la santé.
6	1 — renforcer la résilience du système de	Cible	Mettre en œuvre un système informatique		Numéro	1 000	2 250	TRIMESTRE 3	2021	Mise en œuvre d'un système informatique concernant la notification des effets

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	soins de santé — Gestion des situations d'urgence — Surveillance des produits médicaux critiques		facultatif pour rendre compte des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 en 1 250 plateformes numériques locales des médecins généralistes.							secondaires des vaccins contre la COVID-19 sur 1 250 plateformes numériques locales de médecins généralistes supplémentaires par rapport à 1000 en 2021. L'Agence danoise des médicaments veille à la mise en œuvre du système informatique concernant la notification des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à l'intention des médecins généralistes.

B. VOLET 2: TRANSITION ECOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de ce volet *du plan danois pour la reprise et la résilience* est triple. Premièrement, les initiatives proposées utiliseront des instruments connus et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture danoise tout en réduisant au minimum la réduction de la production. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 0.1 mégatons CO₂e d'ici à 2030. En outre, les émissions d'azote dans les eaux côtières devraient être réduites de 198 tonnes d'ici à 2030. Ce faisant, le secteur agricole danois devrait contribuer à la réalisation de l'objectif climatique du Danemark, qui est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030, et d'améliorer les conditions environnementales. L'augmentation de l'agriculture biologique est à la fois un moyen d'atteindre cet objectif et un objectif de transition écologique du secteur agricole danois.

Deuxièmement, en complément de la stratégie de recherche verte du gouvernement danois, des fonds importants pour la recherche et le développement en faveur de technologies prometteuses dans le secteur agricole seront mis en place. L'objectif est de documenter et de démontrer les effets sur les gaz à effet de serre de la technologie dite du bioraffinage brun. La technologie présente un potentiel technique de réduction de 2 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2030. Cela correspond à environ 1/8 des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Par conséquent, la recherche et le développement de ces nouvelles solutions et technologies sont essentiels à la transition écologique du secteur agricole danois, tant pour réduire les émissions nationales que pour montrer au reste du monde un moyen de réduire les émissions agricoles sans diminuer la production du secteur.

Enfin, par le passé, la production a provoqué une grave pollution de l'environnement et une contamination des sols. Les substances chimiques et les substances nocives ont été directement émises dans la nature. Ces pollutions sont le résultat d'un manque de connaissances sur l'effet nocif du déversement de produits chimiques dans la nature et sur le préjudice qu'il a causé aux générations futures. Ce volet comprend les investissements visant à réhabiliter des sites industriels et des terrains contaminés par une production non durable dans le passé.

Ce volet contribue à donner suite à la recommandation par pays adressée au Danemark en 2020 concernant la nécessité de "concentrer les investissements sur la transition écologique et numérique, en particulier sur la production et l'utilisation propres et efficaces de l'énergie" (recommandations par pays no 2 et 2020).

B.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Réforme 1: Sols riches en carbone

L'objectif de cette initiative est de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production sur les sols riches en carbone. En outre, la remise en eau et le retrait des sols riches en carbone de la production doivent également contribuer à réduire les émissions d'azote.

Investissement 1: L'agriculture biologique;

L'objectif de la mesure est d'inciter davantage d'agriculteurs à passer de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique. En outre, cette mesure contribuera à accroître le commerce danois de produits agricoles biologiques.

Investissement 2: Transition biologique des cuisines publiques

La mesure est consacrée à un large éventail de programmes éducatifs et de programmes de soutien facilitant la transition vers une alimentation plus biologique, saine et durable dans les cuisines publiques.

Investissement 3: Centre d'innovation biologique

Cette mesure a pour objet la création d'un centre d'innovation. Le centre mène des activités de recherche, d'expérimentation et de développement dans le domaine de l'agriculture biologique et de l'alimentation, et recueille et diffuse des connaissances sur les produits biologiques afin de créer un développement au profit du secteur agricole de manière optimale sur les plans technique, économique et environnemental, conformément aux bonnes pratiques de recherche et indépendamment d'autres intérêts.

Investissement 4: Projets biologiques à base végétale

La création d'une réserve annuelle au sein de la "Fondation de l'agriculture biologique" soutient le développement d'un système alimentaire plus biologique et d'origine végétale, de la ferme à la table.

Investissement 5: Technologies climatiques dans l'agriculture

Grâce à cette mesure, le Danemark investira davantage dans le développement des technologies les plus prometteuses sur le marché. La recherche dans le domaine des nouvelles technologies profite non seulement au climat et à l'environnement, mais aussi à la création d'emplois.

Investissement 6: Réhabilitation des sites industriels et terrains contaminés

La mesure vise à réhabiliter dix anciennes zones industrielles contaminées par des produits chimiques déversés. L'initiative est mise en œuvre par l'octroi d'une subvention aux régions danoises (entité administrative au niveau régional) qui assument la responsabilité administrative des sols contaminés. La réhabilitation des zones devrait permettre une amélioration permanente de l'environnement local tout en créant une activité économique dans les zones rurales.

B.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
7	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Agriculture biologique	Cible	Au moins 40 projets ont été achevés dans le cadre de la Fondation pour l'agriculture biologique.		Numéro	0	40	TRIMESTRE 4	2025	Les projets visent à promouvoir le commerce agricole, à commercialiser les produits biologiques, à accroître les connaissances et à renforcer les compétences dans le secteur des produits biologiques. L'objectif est atteint lorsqu'au moins 40 projets ont été achevés.
8	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Transition biologique des cuisines publiques	Cible	Porter la part des produits biologiques utilisés dans les cuisines publiques à au moins 35 %.		%	23	35	TRIMESTRE 4	2025	L'initiative est mise en œuvre sous la forme de réserves distinctes de projets financés au sein de la Fondation pour l'agriculture biologique. L'objectif est atteint lorsque la part de produits biologiques dans les cuisines

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										publiques est passée à au moins 35 %.
9	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Centre d'innovation biologique	Cible	Au moins 6 projets en faveur de l'innovation biologique ont été menés à bien		Numéro	0	6	TRIMESTRE 4	2025	Les projets d'innovation biologique recueillent et transmettent des connaissances pour soutenir l'agriculture biologique afin de créer des exploitations agricoles durables sur le plan économique et environnemental. En outre, les projets d'innovation biologique consistent en des recherches et des expériences dans le cadre de l'agriculture biologique. L'objectif est atteint lorsqu'au moins 6 projets ont été achevés.
10	2 — transition écologique de	Cible	Au moins 10 projets visant à soutenir le		Numéro	0	10	TRIMESTRE 4	2025	Les fonds soutiennent des projets consistant en des

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	l'agriculture et de l'environnement — Projets biologiques végétaux		développement d'aliments plus biologiques d'origine végétale sont achevés.							initiatives pratiques fondées sur la connaissance qui renforcent le renforcement des compétences et les synergies dans la promotion des aliments biologiques à base de plantes. Il s'agit notamment de la culture, du renforcement de la chaîne de valeur, de la promotion des ventes, de la nutrition, du commerce et de la promotion internationale des aliments biologiques à base de plantes et du renforcement général de la base de connaissances pour de telles initiatives. L'objectif est atteint lorsqu'au moins 10 projets ont été achevés.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
11	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Technologies du climat dans l'agriculture	Étapes	L'appel à candidatures pour les régimes de subventions pour les technologies climatiques dans l'agriculture (bioraffineries brunes) est achevé.	L'appel d'offres est terminé.				TRIMESTRE 4	2021	<p>L'étape intermédiaire est achevée lorsque l'exercice de candidature est clôturé et que l'Agence danoise de l'agriculture annonce sur sa page d'accueil que la période de candidature est close.</p> <p>L'objectif du système est de démontrer l'utilisation des bioraffineries brunes qui ont un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture.</p>
12	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement	Cible	Mise en place de 1 bioraffinerie à grande échelle.		Numéro	0	1	TRIMESTRE 4	2025	Réalisation, au plus tard le 31 décembre 2025, d'une bioraffinerie brune où la technologie peut être testée à grande échelle.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	ent — Technologies du climat dans l'agriculture									Documentation des effets climatiques et environnementaux et des incidences de l'ajout de biochar dans le sol. Rapports sur la recherche et le développement, y compris la documentation des effets et des incidences sur le climat et l'environnement.
13	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Étapes	Achèvement de l'appel à candidatures pour le régime de subvention pour la remise en eau et le retrait des sols riches en carbone de la production	L'appel à candidatures pour le régime de subventions pour le retrait des sols riches en carbone de la production est achevé.				TRIMESTRE 4	2021	L'objectif du régime est de créer des incitations financières permettant aux agriculteurs de retirer leurs sols riches en carbone de la production et de les réhumidifier afin d'éviter que le carbone ne soit émis dans l'atmosphère.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										L'étape intermédiaire est achevée lorsque l'exercice de candidature est clôturé et que l'Agence danoise pour l'environnement annonce sur sa page d'accueil que la période de candidature est close.
14	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Cible	Les projets qui représentent 2350 hectares de sols riches en carbone de la production ont fait l'objet d'entreprises à mi-chemin de l'enlèvement.		Numéro	0	2350	TRIMESTRE 4	2024	L'objectif du régime est de créer des incitations financières permettant aux agriculteurs de retirer leurs sols riches en carbone de la production et de les réhumidifier afin d'éviter que le carbone ne soit émis dans l'atmosphère. L'objectif est atteint lorsque 2 350 hectares de sols riches en carbone ont été retirés de la production.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
15	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Cible	Des projets représentant 4 700 hectares de sols riches en carbone ont été récompensés.		Numéro	2350	4700	TRIMESTRE 2	2026	L'objectif du régime est de créer des incitations financières permettant aux agriculteurs de retirer leurs sols riches en carbone de la production et de les réhumidifier afin d'éviter que le carbone ne soit émis dans l'atmosphère. L'objectif est atteint lorsque 4 700 hectares de sols riches en carbone ont été retirés de la production.
16	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et	Cible	Au moins 4 demandes de réhabilitation d'un site industriel ou d'un terrain contaminé ont été approuvées.		Numéro	0	4	TRIMESTRE 1	2022	L'Agence danoise pour la protection de l'environnement doit avoir reçu et approuvé au moins 4 demandes pour les sites spécifiques. Les projets spécifiques présentent un bon rapport coût-efficacité et les sites sont choisis en

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	des terres contaminées									fonction au moins des priorités politiques, de la gravité de la contamination et du risque pour les zones environnantes.
17	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Étapes	Rendre compte de l'état d'avancement des travaux réalisés sur les projets approuvés et des mesures correctives prises le cas échéant.	Un rapport sur l'état d'avancement est présenté par les conseils régionaux pour chaque projet, afin d'évaluer l'utilisation des fonds et l'avancement des projets d'assainissement.				TRIMESTRE 4	2023	Des rapports Status-doivent avoir été présentés par les conseils régionaux avec une description des progrès techniques et économiques, avec une communication sur les écarts par rapport à la demande initiale, le rapport sur le statut des années précédentes et les régimes de subvention. En raison de la diversité des conditions pédologiques locales et de la nature de la contamination, l'action de nettoyage peut varier d'un site à l'autre. Le statut est présenté pour

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										chaque projet d'assainissement afin de suivre l'évolution technique et financière du projet. Le rapport est important car il peut fournir un retour d'information sur les obstacles potentiels à la réalisation des projets.
18	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Cible	L'assainissement d'au moins 4 sites contaminés différents est entrepris.	L'assainissement d'au moins 4 sites contaminés différents est entrepris.	Numéro	0	4	TRIMESTRE 2	2026	Les conseils régionaux ont lancé des appels d'offres pour l'assainissement à grande échelle d'au moins quatre sites. L'objectif est atteint lorsque l'assainissement d'au moins 4 sites contaminés différents est entrepris.

C. VOLET 3: EFFICACITE ENERGETIQUE, CHAUFFAGE VERT ET CAPTAGE ET STOCKAGE DU CARBONE

Ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience est un élément important pour atteindre les objectifs ambitieux du pacte vert pour l'Europe ainsi que l'objectif national du Danemark de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990) et de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050.

Ce volet vise à accroître l'efficacité énergétique et le chauffage vert dans les bâtiments publics et privés, dans l'industrie, ainsi qu'à explorer le potentiel de captage et de stockage du carbone dans les gisements de pétrole et de gaz épuisés en mer du Nord, ce qui nécessite des analyses plus approfondies, des essais des puits d'injection et la démonstration des possibilités de stockage.

Les objectifs de ce volet sont de stimuler et d'investir dans des mesures d'efficacité énergétique afin de soutenir la transition écologique, de renforcer la création d'emplois locaux et de garantir la cohérence et la résilience par la rénovation du parc immobilier existant. Les investissements et les régimes de subvention dans ce volet comprennent des mesures d'efficacité énergétique, la conversion des brûleurs de pétrole et de gaz en sources de chauffage durables et la rénovation des ménages, des industries et des bâtiments publics. Ces mesures réduisent la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Les investissements dans les mesures d'efficacité énergétique et la rénovation des bâtiments soutiennent le secteur de la construction et les sous-traitants qui créent des emplois dans les entreprises bénéficiant d'un soutien.

Ce volet comprend des régimes de subventions ciblant à la fois les bâtiments du secteur public dotés d'étiquettes énergétiques médiocres et les mesures d'efficacité énergétique dans le secteur industriel devraient soutenir la reprise économique dans l'ensemble du Danemark. Ce volet vise également à promouvoir l'amélioration des bâtiments publics tels que les établissements d'accueil de jour et les écoles. Une sous-mesure est particulièrement pertinente pour les ménages dont les possibilités de financement sont limitées, entre autres. Ces mesures soutiennent la cohérence et la résilience sociales en garantissant des installations permettant de fournir des services publics de haute qualité.

Ces investissements et réformes soutiennent la mise en œuvre des recommandations par pays adressées au Danemark l'année dernière, concernant la nécessité de "*concentrer les investissements sur la transition écologique, en particulier sur [...] une production et une utilisation propres et efficaces de l'énergie*" (recommandations par pays no 2 et 2020).

C.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Investissement 1: Remplacement des brûleurs pétroliers et des fours à gaz

La mesure vise à éliminer progressivement le pétrole et le gaz naturel du système de chauffage et à remplacer par des pompes à chaleur électriques et le chauffage urbain à partir de sources renouvelables. La mesure consiste en l'octroi de subventions visant à accélérer la suppression progressive des brûleurs de pétrole et des fours à gaz et à réduire le coût pour les consommateurs de la conversion au chauffage vert. Le soutien apporté par le plan danois pour la reprise et la résilience renforce une mesure existante. Le régime d'aide au remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz est réparti entre les trois sous-régimes suivants: (1) sous-régime pour le chauffage urbain ("*Fjernvarmepuljen*"): accorde une subvention pour l'extension des réseaux de chauffage urbain à de nouvelles zones; (2) sous-régime de découplage ("*Afkoblingsordningen*"): la société publique danoise de distribution de gaz perçoit une redevance pour couvrir le coût du découplage. Grâce à ce régime de subvention, les ménages peuvent être exonérés de cette redevance. (3) sous-programme de

déchirage ("*Skrotningsordningen*"): accorde une subvention aux entreprises qui proposent des pompes à chaleur sur abonnement pour des logements privés tout au long de l'année. Le régime est particulièrement pertinent pour les citoyens qui souhaitent se convertir en pompe à chaleur mais qui ont des possibilités de financement limitées.

Investissement 2: L'efficacité énergétique dans l'industrie

L'initiative vise à accélérer les mesures d'efficacité énergétique et la transition vers une énergie verte dans l'industrie et devrait conduire à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle développe un système national existant. Le mécanisme cible les économies d'énergie dans toutes les entreprises privées et les fonds sont alloués aux candidats à l'issue d'une procédure de sélection concurrentielle fondée sur un critère d'économies d'énergie les plus élevées par subvention reçue.

Investissement 3: Rénovations énergétiques dans les bâtiments publics

La mesure soutient un régime de subventions ciblant les actions d'économies d'énergie dans les bâtiments publics. La subvention est axée sur les rénovations énergétiques dans les bâtiments régionaux et municipaux présentant les normes de certificat de performance énergétique les plus faibles, ainsi que sur les bâtiments chauffés par des brûleurs à pétrole et des fours à gaz.

Investissement 4: Efficacité énergétique dans les ménages

L'objectif de cette mesure est de faire en sorte que les bâtiments résidentiels soient rénovés et économes en énergie et d'accélérer la transition des brûleurs à pétrole et des fours à gaz vers les pompes à chaleur. La mesure vise à réaliser des économies d'énergie dans les logements privés en soutenant l'isolation, l'optimisation du fonctionnement du bâtiment ou le remplacement du chauffage par des brûleurs à huile et des fours à gaz par des pompes à chaleur.

Investissement 5: Potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)

Cette mesure vise à développer et à démontrer la faisabilité technique et économique du stockage du CO₂ dans les gisements de pétrole et de gaz épuisés dans la partie danoise de la mer du Nord. Il convient de poursuivre le développement, les essais et la démonstration du stockage du CO₂ afin de déterminer la faisabilité technique et financière avant que les gisements de gaz et de pétrole épuisés ne deviennent opérationnels. L'aide ne couvre pas les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'installations opérationnelles de stockage de CO₂, mais uniquement une étude de faisabilité telle que décrite ci-dessus.

C.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
19	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz	Étapes	Un accord politique a été adopté sur l'attribution des fonds aux régimes de remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et le chauffage urbain.	Un accord politique entre le gouvernement et la majorité du parlement est conclu et publié sur la page web du ministère concerné.				TRIMESTRE 2	2021	Cette étape sera franchie lorsque la majorité du parlement danois aura conclu un accord sur l'affectation des fonds aux régimes d'aide au remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et du chauffage urbain. Les procédures pertinentes au Parlement ont été menées à bien. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les principales étapes de l'élaboration des politiques, même pour des mesures de grande ampleur, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										<p>œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, en engageant les partis au cours de plusieurs législatures.</p> <p>L'accord politique portera sur la répartition de 645 000 000 DKK entre les régimes d'aide destinés à éliminer progressivement les brûleurs de pétrole et les fours à gaz provenant de l'"Energiaftale 2018" et de "Klimaaftale for energi og industri mv. 2020".</p> <p>La mesure doit permettre une réduction d'au moins 30 % de la demande</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										d'énergie primaire au niveau du bâtiment.
20	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz	Étapes	Sélection des bénéficiaires de fonds pour le remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz.	Achèvement de la sélection des bénéficiaires des fonds.				TRIMESTRE 1	2025	L'étape intermédiaire est atteinte lorsque la sélection des demandes de remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz a été achevée conformément aux objectifs du jalon 19.
21	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz	Cible	Au moins 10 100 brûleurs à huile ou fours à gaz individuels ont été remplacés par des systèmes de chauffage urbain ou des pompes à chaleur		Numéro	0	10 100	TRIMESTRE 2	2026	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 10 100 brûleurs à huile et fours à gaz ont été remplacés par des pompes à chaleur ou un chauffage urbain conformément aux objectifs du jalon 19.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
22	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Étapes	Entrée en vigueur du cadre juridique d'un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie.	Le Parlement a adopté l'acte législatif établissant le régime de subvention, publié et il est entré en vigueur.				TRIMESTRE 3	2021	<p>L'étape est franchie lorsque le cadre juridique d'un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie aura été adopté par le Parlement, publié et entré en vigueur.</p> <p>Les fonds sont alloués sur la base d'une procédure de mise en concurrence.</p>
23	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Étapes	Les cycles de demande annuels pour le régime de subventions visant à réaliser des économies d'énergie dans l'industrie sont achevés.	Les fonds sont alloués à des sociétés privées de production, de commerce et de services, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'horticulture et de				TRIMESTRE 4	2022	<p>Le jalon doit être atteint lorsque tous les cycles de candidature sont achevés et que les fonds seront alloués pour réaliser des économies d'énergie dans l'industrie.</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				la pêche. Les subventions sont allouées à des projets qui réduisent la consommation finale globale d'énergie dans l'industrie danoise.						
24	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Cible	Au moins 16 PJ (Peta Joule) d'énergie économisée dans l'industrie grâce au système d'efficacité énergétique.		PETA Joule (PJ)	0	16	TRIMESTRE 4	2024	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 16 PJ (Peta Joule) d'économies d'énergie entre le 1 janvier 2022 et le 31 décembre 2024 ont été réalisées, contribuant ainsi au respect de l'obligation de consommation d'énergie au titre du cadre pour l'efficacité énergétique (article 7).

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										Les moyens supplémentaires sont ajoutés au système existant et fonctionnent dans le même cadre juridique que celui qui a été établi pour satisfaire à l'obligation de consommation d'énergie au titre du cadre pour l'efficacité énergétique (article 7).
25	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Réfections énergétiques dans les bâtiments publics	Étapes	Le gouvernement rend un arrêté légal établissant un régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics.	L'arrêté statutaire est publié et inclut le cadre juridique du modèle/de la mise en place du régime de subvention pour les rénovations énergétiques dans				TRIMESTRE 4	2021	L'étape est franchie lorsque le gouvernement a publié l'arrêté légal. Ce cadre juridique définit les conditions pour bénéficier d'un financement au titre du régime de subvention pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics, telles que

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				les bâtiments publics.						la taille maximale de la subvention ou le groupe cible.
26	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Réfections énergétiques dans les bâtiments publics	Cible	Amélioration de la note énergétique pour 40 % des bâtiments municipaux et régionaux bénéficiant d'un soutien avec une note D-G		%)	0	40	TRIMESTRE 4	2025	Le certificat de performance énergétique des bâtiments est amélioré pour 40 % des bâtiments à l'extrémité la moins efficace (D-G) bénéficiant de subventions au titre du régime. Toutes choses égales par ailleurs, cela correspond à 10 pp de bâtiments municipaux et régionaux dont la note énergétique est améliorée en cas de décaissement intégral du régime.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
27	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — potentiel de stockage du CSC	Étapes	Attribution de marchés pour les candidats sélectionnés pour l'étude de faisabilité CSC	Achèvement de l'appel à candidatures et de la sélection des bénéficiaires de fonds.				TRIMESTRE 4	2021	L'étape intermédiaire est atteinte lorsque la sélection des candidats aux études de faisabilité CSC est achevée à l'issue d'une procédure de sélection ouverte.
28	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — potentiel de stockage du CSC	Étapes	Achèvement de l'étude de faisabilité pour le stockage du CSC. Le gouvernement prend une décision de suivi.	Étude de faisabilité réalisée.				TRIMESTRE 4	2023	L'étude de faisabilité doit contenir des résultats et des analyses fondés sur les projets d'essai et de démonstration soutenus concernant le stockage du CO2 dans les gisements de pétrole et de gaz épuisés. Le rapport propose des actions qui sont conformes à l'exigence consistant à "ne pas causer de préjudice important".

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
29	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans les ménages	Étapes	Sélection des bénéficiaires des fonds destinés à la rénovation énergétique des ménages.	Achèvement de la sélection des bénéficiaires des fonds.				TRIMESTRE 1	2025	L'étape intermédiaire est atteinte lorsque l'entité gestionnaire a sélectionné les bénéficiaires. La réserve de bâtiments sera scindée en plusieurs cycles de candidature annuels afin de favoriser une large répartition des fonds entre les propriétaires de logements privés. L'ouverture des cycles de candidature est annoncée sur le site web de l'Agence danoise de l'énergie. Le bénéficiaire de la subvention dispose de deux ans pour mener à bien le projet de rénovation énergétique à l'issue duquel la subvention

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										<p>est versée. Il s'agit de veiller à ce que les fonds ne soient alloués qu'à des rénovations énergétiques concrètes.</p> <p>Dans le parc immobilier, il existe une condition 60/40 relative à l'attribution du pool de subventions, selon laquelle au moins 60 % des fonds doivent être alloués à des projets de conversion en pompes à chaleur électriques.</p> <p>La mesure permet de réduire d'au moins 30 % la demande d'énergie primaire.</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
30	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans les ménages	Cible	Au moins 6125 projets de rénovation énergétique dans les ménages privés ont été achevés		Numéro	0	6125	TRIMESTRE 2	2026	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 6125 projets de rénovation énergétique ont été menés à bien, conformément aux objectifs définis à l'étape 29.

D. ELÉMENT 4: REFORME FISCALE VERTE

Les gaz à effet de serre provenant des services et de l'industrie représentent environ un cinquième des émissions du Danemark. Le plan de relance danois prévoit le financement d'un régime d'investissement qui facilite les investissements verts et numériques. Ce régime devrait créer des incitations claires et permettre aux entreprises d'accélérer la transformation écologique des capacités de production, en réduisant leurs émissions en amont et en s'adaptant à la deuxième phase de la réforme fiscale et à une future taxe sur les émissions de carbone. Il s'agira ensuite de relever les taxes sur l'énergie à partir de 2023 et de réorienter les taxes actuelles sur l'énergie vers les émissions de CO₂.

La réforme de la fiscalité verte devrait aider le Danemark à se remettre de la récession liée à la COVID-19; il convient de créer des incitations pour que les entreprises investissent dans les technologies vertes et numériques. Cela devrait entraîner une augmentation de la demande et de l'emploi, ainsi qu'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et la numérisation de la société danoise. Ce volet devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 0.5 mégatons d'ici à 2030. Pour ce faire, il convient d'augmenter les taxes sur les énergies fossiles de procédé de l'industrie. L'augmentation initiale de la taxation des énergies fossiles vise directement la teneur en CO₂ des différents combustibles fossiles avant que la réforme de la fiscalité verte ne passe à la deuxième phase. Afin de faciliter la transition des entreprises vers une énergie propre, de stimuler le potentiel de croissance et de préparer une taxe carbone plus élevée, la réforme implique également une déduction fiscale accrue pour les entreprises qui investissent dans les coûts de capacité, tels que la technologie. Ce volet d'investissement exclut les machines fonctionnant avec des combustibles fossiles afin de garantir une transition écologique de l'industrie et le respect du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important". Le volet d'investissement stimule le potentiel de croissance et la création d'emplois des entreprises, tout en encourageant les entreprises à investir dans de nouveaux équipements et technologies susceptibles de réduire les émissions à long terme.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark en 2020, sur la nécessité de "[...] promouvoir l'investissement privé pour favoriser la reprise économique" et de "concentrer les investissements sur la transition écologique et numérique [...]" (recommandations par pays no 2 et 2020).

D.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Investissement 1: Volet d'investissement

Le volet d'investissement devrait stimuler le potentiel de croissance et la création d'emplois des entreprises, tout en les encourageant à investir dans de nouveaux matériels et technologies susceptibles de réduire les émissions à long terme. La réforme fiscale consiste en une augmentation temporaire de la déduction fiscale pour les entreprises qui investissent dans des coûts de capacité, tels que des technologies et des logiciels, qui peuvent contribuer à accroître les activités commerciales tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Le volet d'investissement n'inclut pas les machines fonctionnant avec des combustibles fossiles pour assurer une transition écologique de l'industrie et garantir le respect du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important".

Investissement 2: Amortissement accéléré:

L'initiative met en œuvre les recommandations adressées au Danemark dans le plan national en matière d'énergie et de climat visant à concentrer en début de période les investissements dans une transition écologique et numérique et en assurant une transition juste pour les entreprises les plus touchées par la mise en œuvre d'une réforme de la fiscalité verte. Selon les règles actuelles, les investissements des entreprises dans des actifs immobilisés (tels que les machines, les équipements et le matériel informatique) dont le prix d'acquisition est inférieur à 14,100 DKK peuvent être amortis

immédiatement. Cette limite inférieure est portée en permanence à 30,000 DKK. Une augmentation du seuil devrait fonctionner comme une initiative de relance à court terme, car elle génère des liquidités supplémentaires pour les entreprises au cours des premières années (où tous les petits investissements sont amortis à 100 %), mais diminue au fil du temps à mesure que les amortissements futurs sont réduits (déjà amortis au cours de l'année). Après le 31 décembre 2025, le relèvement de la limite pourrait entraîner des pertes fiscales pour le Danemark. Ces pertes sont couvertes par une réduction du budget global consacré aux dépenses budgétaires. Un relèvement du seuil devrait renforcer l'incitation à investir dans les technologies de l'information et de la communication et devrait contribuer à renforcer la liquidité des entreprises qui réalisent des bénéfices.

Réforme 1: Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur le CO2 en ligne

Afin de préparer la deuxième phase de la réforme de la fiscalité verte, un groupe d'experts sera créé afin d'élaborer la feuille de route pour la prochaine phase de taxation des émissions de CO2 de manière à protéger la compétitivité et l'équilibre social du Danemark et à réduire au minimum les fuites. Cela contribuera à une réforme fiscale globale grâce à une taxe sur les émissions de CO2 plus élevée et harmonisée sur toutes les émissions. Cela devrait nécessiter d'importants efforts supplémentaires, notamment en ce qui concerne les émissions qui ne sont actuellement pas soumises à la taxe.

Une réforme fiscale verte entraîne des réductions significatives et rentables des émissions de gaz à effet de serre d'une manière socialement juste et équilibrée. Dans ce contexte, les entreprises danoises devraient maintenir leur compétitivité élevée et éviter les fuites de carbone. Le financement au titre de la facilité pour la reprise et la résilience est donc essentiel pour assurer une transition écologique de la société danoise conformément à l'accord de Paris.

Réforme 2 — Taxes d'émission sur les industries

Les taxes énergétiques de l'industrie sur les combustibles fossiles sont relativement faibles, ce qui peut permettre de réduire de manière rentable les émissions de gaz à effet de serre. Avec la mise en œuvre de cette mesure, le gouvernement danois a augmenté la taxe sur l'énergie de procédé de 6/GJ DKK/APP. 100 DKK/tonne de CO2. Cela augmentera de manière égale la taxation des énergies fossiles pour toutes les industries. Par conséquent, les différences existantes entre les taux de taxation de l'énergie pour les entreprises seront maintenues en 2025, mais à un niveau plus élevé pour toutes les industries.

D.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
31	4 — réforme fiscale verte — Volet d'investissement	Étapes	Un accord politique sur un volet d'investissement a été adopté par le parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.	L'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet d'investissement, est signé et publié sur la page web du ministère de la fiscalité.				TRIMESTRE 4	2020	<p>Une majorité du parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet d'investissement. Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.</p> <p>Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les principales étapes de l'élaboration des politiques, même pour des mesures de grande ampleur, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, en engageant les partis au cours de plusieurs législatures.</p>
32	4 — réforme fiscale verte —	Étapes	Le projet de loi sur la réforme de la	La loi sur la réforme de la				TRIMESTRE 2	2021	Le projet de loi a été adopté par le parlement danois et est entré en

	Volet d'investissement		fiscalité verte, y compris le volet d'investissement, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.	fiscalité verte, y compris le volet d'investissement, est adoptée et entre en vigueur.						vigueur en avril 2021. Le volet d'investissement est en vigueur à partir du 23 novembre 2020.
33	4 — réforme fiscale verte — Volet d'investissement	Cible	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par le volet d'investissement		Numéro	0	1 000	TRIMESTRE 2	2024	L'objectif est atteint lorsque 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par le volet d'investissement. Un extrait de données doit montrer qu'au moins 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par la fenêtre d'investissement. Toutes les entreprises peuvent demander des déductions fiscales dans le respect des critères spécifiés.
34	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Étapes	Un accord politique sur un amortissement accéléré a été adopté par le parlement danois et les procédures	L'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré, est signé et publié sur la				TRIMESTRE 4	2020	Une majorité du parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré. Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.

			législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.	page web du ministère de la fiscalité.						Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les principales étapes de l'élaboration des politiques, même pour des mesures de grande ampleur, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, en engageant les partis au cours de plusieurs législatures.
35	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Étapes	Étape 2: Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.	La loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré, est adoptée et entre en vigueur.				TRIMESTRE 2	2021	Le parlement danois adoptera en avril 2021 le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré. L'amortissement accéléré s'applique aux actifs achetés le 23 novembre 2020 ou après cette date.

36	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Cible	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré.		Numéro	0	1 000	TRIMESTRE 2	2024	L'objectif est atteint lorsque 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré. Un extrait de données doit montrer qu'au moins 1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré.
37	4 — réforme fiscale verte — Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur les émissions de CO2 en ligne	Étapes	Conformément aux conclusions du rapport du groupe d'experts sur une réglementation fiscale uniforme en matière d'émissions de CO2, le gouvernement convoque les parties à l'origine de la réforme de la fiscalité verte pour convenir des prochaines étapes.	Les partis politiques à l'origine de l'accord sont convoqués par le gouvernement				TRIMESTRE 1	2023	Sur la base des recommandations du groupe d'experts sur des modèles concrets pour une taxe en ligne uniforme sur les émissions de CO2, des discussions politiques seront lancées sur les prochaines étapes.
38	4 — réforme fiscale verte — Taxes	Étapes	Un accord politique sur une augmentation de la taxe sur les	L'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte, y compris				TRIMESTRE 4	2021	La majorité du parlement danois a conclu un accord sur la réforme de la fiscalité verte, y compris

	d'émission sur les industries		émissions dans l'industrie a été adopté par le parlement danois.	l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie, est signé et publié sur la page web du ministère de la fiscalité.						l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie. Les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées. Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les principales étapes de l'élaboration des politiques, même pour des mesures de grande ampleur, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, en engageant les partis au cours de plusieurs législatures.
39	4 — réforme fiscale verte — Taxes d'émission sur les industries	Étapes	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie, est adopté par le	La loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie, est				TRIMESTRE 1	2023	Cette étape aura été franchie lorsque le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie, aura été adopté par le parlement danois et que l'initiative entrera en vigueur pour tous les secteurs, à

			parlement danois et l'initiative entre en vigueur pour tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture et de l'industrie minérale.	adoptée et publiée.						l'exception de l'agriculture et des producteurs de minéraux.
40	4 — réforme fiscale verte — Taxes d'émission sur les industries	Étapes	L'augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie entre en vigueur pour toutes les industries, y compris l'agriculture et la production minérale.	L'augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie entre en vigueur.				TRIMESTRE 1	2025	La législation relative à l'augmentation des taxes sur les émissions de l'industrie entre en vigueur le 1 janvier 2025.

E. VOLET 5: DES TRANSPORTS ROUTIERS DURABLES

Les initiatives relevant de ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience concernant la transition écologique du transport routier définissent des mesures visant à contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport routier de 2.1 mégatons en 2030. Ils ont fixé l'ambition de disposer de 1 000 000 voitures à émission nulle ou à faibles émissions sur les routes d'ici à 2030.

Ce volet se compose de quatre grands sous-ensembles de mesures qui devraient accélérer la décarbonation du secteur.

Premièrement, le volet comprend un ensemble de mesures liées à la réduction de la taxe d'immatriculation pour les véhicules à faibles émissions et à des systèmes de déchirage pour les voitures diesel, de manière à inciter davantage de consommateurs à choisir des voitures à émissions nulles ou faibles.

Deuxièmement, une série d'études et d'essais seront réalisés afin d'accélérer la décarbonation des routes (promotion du covoiturage, optimisation du transport routier, système d'essai pour la tarification routière).

Troisièmement, la composante comprend des investissements visant à étendre l'utilisation des vélos, soit par la construction de bornes de recharge, soit par la construction de pistes cyclables.

Enfin, le volet comprend une mesure visant à subventionner l'achat de transbordeurs à émissions nulles ou faibles ou la modernisation de transbordeurs existants.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark au cours des deux dernières années, en ce qui concerne la nécessité de "concentrer les investissements sur la transition écologique, en particulier sur les transports durables". (recommandations par pays no 2 et 2020) et "*axer la politique économique liée aux investissements sur les transports durables afin de lutter contre la congestion routière*" (recommandations par pays no 3 et 2019).

E.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Réforme 1: Redéfinition des priorités de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques

Cette réforme s'inscrit dans le cadre de l'ensemble de mesures relatives à la réduction de la taxe d'immatriculation pour les véhicules à faibles émissions et aux systèmes de déchirage pour les voitures diesel. Les mesures visent à encourager un plus grand nombre de consommateurs à choisir des voitures à émissions nulles ou faibles. La taxe sur l'électricité pour les véhicules à émission nulle et à faibles émissions est abaissée. Ce premier sous-ensemble de mesures comprend également une prime pour la mise au rebut des anciennes voitures diesel afin de faire en sorte que les voitures plus anciennes soient rapidement transformées en voitures neuves et moins polluantes.

Investissement 1: Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les anciennes voitures diesel

L'initiative vise à réduire les émissions de PM2.5 de 17 tonnes et les émissions de CO2 d'environ 7 000 tonnes. Afin de soutenir la transition des anciennes voitures conventionnelles vers des voitures à émission nulle ou à faibles émissions (particules, NOx et CO2), la prime de déchirage pour les anciennes voitures diesel doit être augmentée, encourageant ainsi les ménages à abandonner leurs anciennes voitures diesel au profit de voitures plus récentes et

moins émettrices, y compris les voitures à émissions nulles ou faibles. Le régime de subvention est mis en place pour augmenter la prime de déchirage, de sorte que les propriétaires de voitures diesel avant le 1 janvier 2006 reçoivent une prime de déchirage de 5 000 DKK s'ils abandonnent leur ancienne voiture diesel et que leur demande est approuvée. L'administration mise en place est numérique.

Investissement 2: Test de développement de la tarification routière

Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'une série d'études et d'essais visant à accélérer la décarbonation des routes (promotion du covoiturage, système d'essais pour le transport de marchandises lourdes, optimisation de la tarification routière).

L'essai de développement de la tarification routière doit être lancé afin d'explorer des moyens efficaces de taxer la congestion et les dommages et les coûts de santé liés à la conduite. La gestion du projet et la diffusion des résultats devraient être confiées à une université disposant de connaissances scientifiques dans le domaine de l'économie des transports.

Investissement 3: Covoiturage et covoiturage (sensibilisation)

Des campagnes d'information et de comportement visant à informer sur les défis liés aux "déchets de transport" et à mettre en évidence les avantages pour les citoyens, les entreprises et la société dans son ensemble liés au covoiturage et au covoiturage doivent être lancées. Les groupes cibles des campagnes seront fondés sur une première analyse réalisée en 2021 par le ministère danois des transports et la direction danoise des routes. On s'attend actuellement à ce que le groupe cible soit composé de navetteurs et d'entreprises.

Investissement 4: Analyse du système d'essai avec doubles remorques

Une analyse est effectuée par la direction danoise des routes et l'autorité danoise de la circulation routière couvrant et couvrant l'efficacité de la conception, de la planification et des parcours d'essai des routes. Sur la base de l'analyse, il doit être possible de décider quelles reconstructions peuvent et doivent être effectuées afin d'assurer à la fois la sécurité et la fluidité du trafic sur certains réseaux routiers.

Investissement 5: Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser les transports lourds

Une analyse du potentiel de réduction des émissions par de nouveaux ajustements de la réglementation actuelle en matière de poids et de dimensions sera effectuée. Outre l'estimation de la réduction potentielle des émissions, l'analyse évalue également les conséquences financières pour le secteur des transports et la société, telles que l'augmentation de l'usure sur les routes.

Investissement 6: Régime d'infrastructure pour bicyclettes électriques

La mesure vise à augmenter le nombre de bornes de recharge accessibles au public pour les bicyclettes électriques. L'investissement dans les infrastructures pour vélos contribue à promouvoir la mobilité durable et intelligente de la Commission européenne par la planification urbaine, y compris la connectivité avec les zones rurales et suburbaines, de sorte que les navetteurs se voient offrir des options de mobilité durable avec des bornes de recharge de bicyclettes électriques accessibles au public.

Investissement 7: Investissements dans les pistes cyclables sur les routes publiques et régime de subventions pour vélos en faveur des municipalités

L'investissement soutient la construction d'infrastructures pour vélos. Cela favorisera l'accès des citoyens à un réseau routier cyclable plus cohérent et, partant, de meilleures possibilités de choisir le vélo plutôt que d'autres modes de transport. En outre, la mesure soutient un régime ciblant les projets municipaux de construction de vélos.

Investissement 8: Régime de subventions en faveur des transbordeurs verts

Cette mesure vise à subventionner l'achat de transbordeurs à émissions nulles ou faibles ou la modernisation de transbordeurs existants. La subvention permettra une transition écologique de 15 transbordeurs.

E.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
41	5 — transport routier durable — Réorientation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité	Étapes	Entrée en vigueur d'un acte juridique visant à redonner la priorité à la taxe d'immatriculation des véhicules et à la faible taxe sur l'électricité	L'acte juridique entre en vigueur				TRIMESTRE 1	2021	L'étape est franchie lorsque l'acte juridique visant à réduire la taxe d'immatriculation pour les voitures à émissions faibles ou nulles, à simplifier la taxe d'immatriculation afin de la rendre dépendante uniquement de la valeur des véhicules et des émissions de CO2 et à étendre l'entrée en vigueur du régime spécial prévoyant une faible taxe sur l'électricité pour facturer les voitures électriques.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	sur la recharge des véhicules électriques		sur la recharge des véhicules électriques							
42	5 — transport routier durable — Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les anciennes voitures diesel	Cible	36 000 vieilles voitures diesel sont mises au rebut en raison de la prime de déchirage accrue		Numéro	17 000	36 000	TRIMESTRE 1	2022	<p>L'objectif est atteint lorsque le nombre d'anciennes voitures diesel mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime de déchirage passe à 36 000. Au total, 36 000 anciens véhicules diesel doivent être mis au rebut si le fonds total est utilisé d'ici la fin de 2021. Les données relatives au scénario de référence sont incertaines, mais elles sont estimées à 17 000 voitures diesel en 2021. Le régime devrait donc permettre de mettre au moins 19 000 voitures à moteur diesel hors service supplémentaires en 2021.</p> <p>L'objectif fait référence au nombre d'anciennes voitures diesel qui sont mises au rebut en raison de l'augmentation de la prime de déchirage.</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										La base juridique de l'initiative est l'arrêté no 516 du 24 mars 2021. https://www.retsinformation.dk/eli/Ita/2021/516
43	5 — transport routier durable — Réorientation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Cible	Au moins 225 000 voitures à émissions nulles ou faibles dans le parc automobile danois.		Numéro	65000	225000	TRIMESTRE 4	2025	L'objectif est atteint lorsque le stock de voitures à émission nulle et à faibles émissions dans le parc automobile est d'au moins 225 000 au 31 décembre 2025, par rapport au niveau de référence de 2021 pour 65 000.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
44	5 — transport routier durable — Essai de développement de la tarification routière	Étapes	Un accord politique a été adopté par le gouvernement et une majorité du parlement sur la mise en œuvre du système de test.	Accord conclu entre le gouvernement et la majorité du parlement sur la mise en œuvre du système de test.				TRIMESTRE 4	2021	Un accord politique doit être trouvé sur la description du système d'essai et l'organisation du test. À cet égard, l'objectif de l'accord est de lancer des essais de développement de la tarification routière afin d'explorer des moyens efficaces de taxer la congestion ainsi que les dommages et les coûts sanitaires liés à la conduite. Aucune autre base juridique n'est nécessaire pour lancer le système de test.
45	5 — transport routier durable — Essai de développement de la tarification routière	Étapes	Publication des résultats du système de contrôle de la tarification routière.	Un rapport sur les résultats du système de test.				TRIMESTRE 1	2024	Les résultats du système de contrôle en matière de tarification routière sont consignés dans un rapport.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
46	5 — transport routier durable — Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser le transport routier lourd	Étapes	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale sur le poids et les dimensions.	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale ainsi que sur le poids et les dimensions, qui devrait contribuer à quantifier les réductions potentielles d'émissions.				TRIMESTRE 4	2021	Une analyse de la réglementation nationale actuelle sur le poids et les dimensions est publiée. L'analyse se fonde sur les données existantes et inclut une analyse coûts-avantages des réductions potentielles des émissions et des conséquences financières potentielles, telles que l'usure sur les routes. L'analyse de la réglementation nationale en matière de poids et de dimensions débouchera sur un rapport final contenant des recommandations, y compris des propositions de modification de la réglementation nationale avec une estimation des effets sur le climat, une description des conditions de sécurité du trafic et des coûts. Le rapport propose des actions qui sont conformes à "ne pas causer de préjudice important".

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
47	5 — transport routier durable — partage de voitures et covoiturage (sensibilisation)	Cible	Des campagnes d'information sur la congestion des transports et le covoiturage ont été exposées au moins 30 000 000 fois.		Numéro	0	30 000 000	TRIMESTRE 4	2022	<p>La cible est atteinte lorsque la campagne a été exposée 30 000 000 fois à une personne en situation réelle. Une même personne en situation réelle peut être exposée plusieurs fois. La campagne comportera les éléments suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Afin d'informer sur les problèmes liés au transport des déchets, la campagne présentera des statistiques sur: le temps passé dans les files d'attente sur les routes, le nombre moyen de personnes par voiture sur les routes et les problèmes liés aux émissions de CO2 qui en découlent. 2. Afin d'informer et de sensibiliser aux avantages du covoiturage et du partage de trajets, la campagne mettra en évidence les meilleures pratiques et les effets positifs du covoiturage et du covoiturage (économiquement, pour le climat et l'aspect social positif)".

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
48	5 — transport routier durable — Analyse du système d'essai avec doubles remorques	Étapes	Publication d'une analyse sur les doubles remorques analysant la sécurité routière, l'ingénierie automobile, l'ingénierie routière et les conditions environnementales.	Publication d'un rapport sur les résultats de l'analyse du système d'essai avec les doubles remorques.				TRIMESTRE 4	2021	L'analyse des doubles remorques donne lieu à la publication d'un rapport contenant des recommandations finales, comprenant des propositions pour un réseau routier pilote et une estimation des effets sur le climat, les conditions de sécurité routière et les finances, y compris des investissements dans la reconstruction du réseau routier. Le rapport propose des actions qui sont conformes à l'exigence consistant à "ne pas causer de préjudice important".
49	5 — transport routier durable — Régime de subventions en faveur des	Étapes	Un accord politique a été adopté par une majorité de partis au Parlement danois sur la transition	Le gouvernement et le parlement parviennent à un accord politique sur le secteur				TRIMESTRE 2	2021	Le gouvernement et le parlement sont parvenus à un accord politique sur le régime de subventions pour la transition écologique des transbordeurs. Le régime de subvention cofinance l'acquisition de nouveaux transbordeurs verts, la modernisation des transbordeurs existants ou l'infrastructure de recharge. Les bénéficiaires sont les

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	transbordeurs verts		écologique des transbordeurs.	maritime vert spécifique, qui est signé et publié sur le site web du ministère compétent.						<p>municipalités. Le pourcentage de subvention est de 15 à -25 %. Les critères suivants sont utilisés pour la subvention: L'effet de CO2 et l'effet environnemental par DKK investi. Les fonds ne sont utilisés que pour des investissements dans, par exemple, de nouveaux transbordeurs verts, la modernisation ou d'autres infrastructures nécessaires telles que les bornes de recharge pour les transbordeurs.</p> <p>Aucune autre législation n'est nécessaire, étant donné que l'accord politique et la loi de finances 2021 constituent la base juridique pertinente.</p> <p>Dans le contexte danois, les accords politiques tendent à refléter les principales étapes de l'élaboration des politiques, même pour des mesures de grande ampleur, et offrent généralement une garantie suffisante que les mesures seront mises en œuvre. Ils</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										garantissent la prévisibilité, la stabilité et l'efficacité de l'élaboration des politiques, en engageant les partis au cours de plusieurs législatures.
50	5 — transport routier durable — Régime de subventions en faveur des transbordeurs verts	Cible	Au moins 15 transbordeurs ont été échangés ou mis à niveau sur des transbordeurs verts.		Numéro	0	15	TRIMESTRE 4	2025	Au moins 15 transbordeurs doivent avoir été échangés ou modernisés après avoir reçu la subvention conformément aux critères du jalon 49. Les fonds ne sont utilisés que pour des investissements dans de nouveaux transbordeurs ou pour moderniser les transbordeurs existants. Avec les pourcentages de subvention convenus au niveau politique, au moins 15 transbordeurs peuvent être échangés ou adaptés aux transbordeurs verts.
51	5 — transport routier durable — Investissements dans les pistes	Cible	La construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes		Nombre de km	0	45	TRIMESTRE 4	2024	La construction des projets de pistes cyclables sera lancée et l'objectif sera atteint lorsque le ministère des transports aura accordé des fonds à la construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes cyclables d'ici au deuxième trimestre de 4 2024. Les bénéficiaires sont les municipalités. Les

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	cyclables sur les routes publiques et régime de subventions pour vélos en faveur des municipalités		cyclables a été lancée.							projets porteront sur la construction de nouvelles pistes cyclables, en particulier pour les déplacements domicile-travail et scolaire, ainsi que sur l'amélioration des possibilités de passage sur les tronçons où la route nationale est une barrière. Les projets amélioreront également la sécurité de la circulation sur les routes d'État pour les usagers de la route douce et combleront les écarts entre les villes, les établissements d'enseignement et les transports publics.
52	5 — transport routier durable — Investissements dans les pistes cyclables sur les routes publiques et régime de	Cible	40 % des projets soutenus ont été achevés		Numéro	0	150	TRIM ESTRE 4	2025	L'objectif est atteint lorsque 40 % des projets auront été achevés au premier trimestre 4 2025. Les projets sont achevés dans le cadre du régime de subvention. La réserve de projets donne la priorité aux projets qui reflètent dans une large mesure les critères suivants: — Nouvelles infrastructures dédiées aux cyclistes, telles que les nouvelles pistes cyclables, les voies réservées et les passages pour les cyclistes — Projets contribuant à une plus grande sécurité pour

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	subventions pour vélos en faveur des municipalités									<p>les cyclistes, tels que les conversions croisées — Le plus grand nombre de personnes bénéficiant du projet — Ce projet contribue à une meilleure cohérence, par exemple en renforçant l'intégration entre les transports publics et le vélo — Projets coordonnés avec les acteurs concernés</p> <p>Les projets de connaissances et d'innovation, tels que les petits projets de recherche et d'analyse fournissant de nouvelles connaissances dans le domaine du vélo, peuvent également être financés par le pool, à condition que leur montant ne dépasse pas 10 % de la réserve totale.</p>
53	5 — transport routier durable — Régime d'infrastructure pour	Cible	Au moins 75 bornes de recharge pour vélos ont été construites		Numéro	0	75	TRIMESTRE 4	2024	Au moins 75 bornes de recharge pour vélos doivent avoir été construites grâce au financement du système à l'infrastructure des vélos électriques.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	vélos électriques									

F. VOLET 6: NUMERISATION

L'objectif de ce volet du plan danois pour la reprise et la résilience est de promouvoir une transformation numérique dans tous les secteurs de la société, en favorisant le bien-être et l'égalité, la croissance et l'emploi, ainsi que la transition écologique, et de préparer l'administration publique aux nouveaux défis dans ce domaine.

Les réformes et les investissements en matière de numérisation prévus au titre de ce volet contribuent à la transition numérique de l'économie et de la société et ont des retombées positives dans plusieurs domaines. En modernisant les infrastructures numériques du pays, les citoyens et les entreprises bénéficieront d'un meilleur accès au secteur public. En outre, ces mesures renforcent la capacité institutionnelle et la résilience de l'administration publique par l'adoption de technologies numériques. Les efforts de numérisation contribuent à promouvoir une croissance intelligente, durable et inclusive et à accroître la productivité, qui a constitué un défi majeur pour le pays. L'extension de la couverture des zones rurales à très haut débit aux zones rurales a le potentiel de relier de nouvelles PME à l'économie, renforçant ainsi la cohésion sociale et territoriale. L'objectif de la nouvelle "stratégie numérique" est de promouvoir une transition numérique juste et inclusive qui favorise un meilleur service de protection sociale et la cohésion sociale grâce à l'éducation et au renforcement des aptitudes et des compétences numériques.

Ces investissements et réformes contribuent aux recommandations par pays adressées au Danemark l'année dernière, à savoir la nécessité de "*concentrer les investissements sur la [...] transition numérique*" (recommandations par pays no 2, 2020) et, éventuellement, sur la nécessité d' "*axer la politique économique liée aux investissements sur l'éducation et les compétences*" (recommandations par pays 1, 2019).

F.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Réforme 1: Révolution numérique

Le gouvernement danois met en place un groupe d'experts appelé "partenariat pour la numérisation", composé des principales parties prenantes du secteur (y compris des représentants des entreprises et des experts). Ce groupe d'experts analyse les principaux défis numériques auxquels le Danemark est confronté et formule des recommandations sur les politiques, les réformes et les investissements. Sur la base de ces recommandations et à la suite de négociations politiques, le gouvernement adoptera la nouvelle stratégie numérique dans la loi de finances de 2022.

La nouvelle stratégie numérique comprend cinq sous-réformes dont les objectifs sont les suivants:

- I. **Sous-réforme 1 — Stratégie pour le secteur public et les services numériques de l'avenir:** Créer le secteur public numérique du futur. Cela passe par une modernisation continue de l'infrastructure numérique répondant aux besoins de l'ensemble des citoyens et des entreprises, tout en renforçant la connectivité.
- II. **Sous-réforme 2 — Stratégie pour les professions et emplois numériques de demain:** Sécuriser les professions et les emplois numériques de demain et soutenir la croissance et l'exportation de biens et de services en renforçant la numérisation au sein des entreprises et de l'industrie.
- III. **Sous-réforme 3 — Cadre pour l'innovation, les partenariats public-privé et l'utilisation des nouvelles technologies:** Créer de meilleures possibilités de cocréation et d'innovation. Pour ce faire, il convient d'utiliser les nouvelles technologies et les partenariats public-privé pour rationaliser et améliorer les services numériques publics, accélérer la transition numérique des entreprises et soutenir l'atténuation du changement climatique.

- IV. **Sous-réforme 4 — Cadre pour une société fondée sur les données:** Créer une société fondée sur les données et améliorer la numérisation des PME, des systèmes de santé et des services numériques en promouvant un meilleur accès aux données, des infrastructures de données sécurisées et interopérables et un cadre réglementaire adapté au numérique.
- V. **Sous-réforme 5 — Un cadre pour le Danemark adapté à l'avenir numérique:** Créer un cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique tout en préservant le meilleur de notre société, par exemple en renforçant la cybersécurité et la sécurité de l'information, les aptitudes et compétences numériques au bénéfice de tous les citoyens, entreprises et travailleurs.

Investissement 1: Transition numérique et commerce des PME

Cet investissement prolonge un régime existant, *PME: Numérique*, qui accorde des subventions aux petites et moyennes entreprises afin qu'elles numérisent leurs activités. Le renforcement du régime devrait être particulièrement important dans le contexte de la reprise économique, étant donné qu'il est particulièrement important de soutenir les petites et moyennes entreprises qui ont été les plus touchées par la crise.

Les petites et moyennes entreprises peuvent demander des subventions à condition que leurs projets renforcent leur utilisation de la technologie et contribuent à la croissance de l'entreprise. Le régime de subvention est ouvert plusieurs fois par an, lorsque les demandes sont évaluées selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Une subvention maximale de 100,000 DKK par entreprise est prévue.

Investissement 2: Réservoir de haut débit

Cet investissement prolonge un régime existant, *Bredbåndspuljen*, qui déploie un accès à l'internet à très haut débit (minimum 100 Mbps) dans les zones rurales du Danemark où la couverture existante est insuffisante en raison de l'insuffisance des incitations du marché. Le régime est un régime de financement fondé sur des demandes pour les ménages et les entreprises.

F.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
54	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Adoption d'une nouvelle "stratégie numérique" dans la loi de finances de 2022 et du plan de mise en œuvre.	Le gouvernement danois achève les négociations avec les partis politiques afin d'adopter une version définitive qui sera mise en œuvre dans la loi de finances pour 2022 et un plan de mise en œuvre correspondant.				TRIMESTRE 1	2022	1) sur la base des recommandations du "partenariat numérique" et à la suite des négociations avec les partis politiques en vue de l'adoption d'une stratégie finale, des initiatives présentant des coûts sont intégrées dans la loi de finances de 2022. 2) la stratégie répond aux principaux défis recensés par le partenariat numérique. Les objectifs de la "stratégie numérique" sont les suivants: 1. Créer le secteur public numérique de l'avenir par la modernisation continue de l'infrastructure numérique répondant aux besoins de tous les citoyens et des entreprises et par le

										renforcement de la connectivité. 2. Sécuriser les professions et les emplois numériques de demain en renforçant la numérisation au sein des entreprises et de l'industrie, en soutenant la croissance et le commerce des biens et des services. 3. Créer de meilleures possibilités de cocréation et d'innovation grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et de partenariats public-privé pour rationaliser et améliorer les services numériques publics, accélérer la transition numérique des entreprises et soutenir l'atténuation du changement climatique. 4. Créer une société fondée sur les données en promouvant un meilleur accès aux données, des infrastructures de données sécurisées et interopérables et un cadre réglementaire
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

										<p>adapté au numérique afin d'améliorer la numérisation des PME, des systèmes de santé et des services numériques. 5. Créer un cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique tout en préservant le meilleur de la société en renforçant la cybersécurité et la sécurité de l'information, les aptitudes et les compétences numériques au bénéfice de tous les citoyens, entreprises et travailleurs; 3) Le ministère des finances présentera un "plan de mise en œuvre". Il s'agit notamment d'une liste de mesures convenues dans le cadre de la nouvelle stratégie numérique pour atteindre les cinq objectifs, y compris des descriptions détaillées des initiatives concrètes, des groupes cibles, du financement et des coûts conformément au</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

										règlement (UE) no 241/2021. Le plan de mise en œuvre comprend également la répartition budgétaire entre les différents objectifs, les ministères/agences responsables et une liste des actes réglementaires et législatifs pertinents qui doivent être modifiés.
55	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Mise en œuvre de la stratégie numérique dans les actes réglementaires et législatifs pertinents.	Au moins 50 % des mesures de la stratégie numérique ont été mises en œuvre dans des actes réglementaires et législatifs pertinents et sont entrées en vigueur.				TRIMESTRE 4	2023	Le jalon est atteint lorsque 50 % au moins des mesures prévoyant des actes réglementaires et législatifs, telles que spécifiées dans le "plan de mise en œuvre" visé au jalon 54, sont entrées en vigueur.
56	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Rapport indépendant sur les réalisations de la stratégie numérique	Un rapport indépendant sur les réalisations de la stratégie numérique est établi et publié				TRIMESTRE 4	2025	Les mesures spécifiées dans le "plan de mise en œuvre" visé au jalon 54 sont entrées en vigueur. À la suite de cela, la publication d'un rapport indépendant

				sur le site web du ministère compétent.						sur la réalisation des objectifs généraux et spécifiques, l'achèvement des différentes mesures, leur impact estimé et une évaluation ex post.
57	6 — numérisation — Stratégie pour le secteur public et les services numériques du futur (sous-réforme A)	Cible	Au moins 7 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets d'IA		Numéro	0	7	TRIMESTRE 4	2025	L'objectif est atteint lorsqu'au moins sept autorités publiques au niveau central, municipal et/ou régional ont reçu un financement pour des projets d'IA dans le cadre de la nouvelle stratégie numérique.
58	6 — numérisation — Stratégie pour les professions et emplois numériques de demain (sous-réforme B)	Cible	Au moins 500 PME ont bénéficié d'un financement pour des projets numériques		Numéro	0	500	TRIMESTRE 4	2025	Cet objectif est atteint lorsqu'au moins 500 PME ont reçu une aide ou un financement pour promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises aux solutions numériques et leur utilisation par l'intermédiaire de la nouvelle stratégie numérique.
59	6 — numérisation — Cadre pour	Cible	Au moins 30 % des innovations		%	25	30	TRIMESTRE 4	2025	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 30 % des

	l'innovation, les partenariats public-privé et l'utilisation des nouvelles technologies (sous-réforme C)		publiques sont réalisées dans le cadre de partenariats public-privé							innovations publiques ont lieu en collaboration avec le monde des entreprises. L' "innovation dans le secteur public" est définie par le baromètre de l'innovation (Statistics Denmark) comme des processus ou méthodes d'organisation, de services, de produits ou de communication nouveaux ou sensiblement modifiés. L'objectif de "part des innovations dans le secteur public dans les partenariats public-privé" est publié dans le cadre du baromètre de l'innovation.
60	6 — numérisation — Cadre pour une société fondée sur les données (sous-réforme D)	Cible	Au moins 4 institutions publiques ont développé ou reçu un soutien pour mettre au point des solutions pour stocker et réutiliser des informations à		Numéro	0	4	TRIMESTRE 4	2025	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 4 institutions publiques ont mis au point ou reçu un soutien pour mettre au point des solutions pour stocker et réutiliser des informations à caractère personnel.

			caractère personnel							On entend par "établissement public" toute entité établie ou contrôlée par le gouvernement national, la région ou une municipalité, y compris, mais pas exclusivement, un établissement d'enseignement supérieur ou un établissement public de recherche de l'enseignement supérieur.
61	6 — numérisation — Cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique (sous-réforme E)	Étapes	Adoption d'une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité	Le gouvernement adopte une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité				TRIMESTRE 4	2022	L'une des conditions préalables au développement numérique au Danemark est de mettre durablement l'accent sur la cybersécurité. Cet objectif sera atteint lorsque le Danemark aura adopté une nouvelle stratégie en matière de cybersécurité et de sécurité de l'information dans le but général de renforcer et de protéger les secteurs public et privé contre de nouveaux domaines d'attaque et de

										vulnérabilités potentielles et, partant, de contribuer à protéger la société danoise également à l'avenir.
62	6 — numérisation — pool à haut débit	Cible	Au moins 3500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps).		Numéro	0	3 500	TRIMESTRE 1	2022	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 3500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps) ne disposant pas auparavant d'une telle connexion.
63	6 — numérisation — Transition numérique et commerce des PME	Cible	Au moins 550 PME ont bénéficié d'un financement pour des projets numériques		Numéro	0	550	TRIMESTRE 4	2023	L'objectif est atteint lorsqu'au moins 550 PME ont reçu un financement pour des projets numériques conformes aux critères d'éligibilité du régime.

G. ELÉMENT 7: INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUES

L'objectif général du volet "Investir dans la recherche et le développement verts" du plan danois pour la reprise et la résilience est de relever les défis à relever pour atteindre les objectifs du Danemark en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici à 2030 et de parvenir à la neutralité climatique en 2050. Pour atteindre ces objectifs, le plan danois doit inclure les investissements nécessaires dans la recherche et le développement afin de compléter les politiques existantes en matière de climat.

Les mesures de ce volet visent à inciter les secteurs public et privé à stimuler la recherche et le développement, en particulier dans le domaine des technologies vertes innovantes. Les objectifs de ce volet sont de créer un potentiel de croissance à long terme, de concentrer la transition écologique en investissant dans les nouvelles technologies vertes et de diversifier la recherche en encourageant les entités privées et publiques à collaborer.

Ce volet se compose d'un programme de recherche, structuré en quatre investissements, et d'une réforme visant à déduire les impôts sur les dépenses de recherche et développement privées en 2022.

Le programme de recherche s'articule autour d'au moins quatre partenariats public-privé, appelés "partenariats verts", afin d'élaborer des solutions à quatre défis liés aux missions de réduction des émissions dans les secteurs des transports, de l'agriculture, de l'alimentation et des déchets.

Les bénéficiaires peuvent demander un financement pour des projets tout au long de la chaîne de valeur ainsi que pour des projets de démonstration et de développement. Le financement est destiné à couvrir les cinq premières années de coûts de recherche et sera complété ultérieurement par d'autres sources de financement en dehors de la facilité pour la reprise et la résilience.

Le programme de recherche est géré par le *Fonds pour l'innovation Danemark*, qui est un organisme indépendant au sein de l'administration publique. La sélection des bénéficiaires s'effectue dans le cadre d'un appel à propositions en deux phases. Premièrement, les acteurs intéressés élaborent une feuille de route pour proposer des idées concernant les axes de travail et les activités visant à relever les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement. Un groupe d'experts aidera le Danemark à choisir une feuille de route pour chaque mission au plus tard le 30 juin 2021.

Lorsque les feuilles de route ont été sélectionnées, le Fonds pour l'innovation Danemark annonce un appel à partenariats. La sélection des partenariats se fonde sur un processus d'évaluation géré par le Fonds pour l'innovation Danemark. Il peut y avoir plus d'un partenariat au sein de chaque mission. Le Danemark sélectionne les partenariats au plus tard le 31 décembre 2021. Le financement est versé au partenariat vert au plus tard le 31 décembre 2022.

Afin de stimuler davantage la transition écologique et d'encourager les entreprises à investir dans des solutions innovantes de recherche et de développement, le volet contient également une mesure visant à étendre la base d'amortissement et de déduction des dépenses de recherche et développement dans les entreprises privées. L'objectif de cette mesure est d'inciter les entreprises à augmenter leurs dépenses globales en recherche et développement, y compris en encourageant les petites entreprises à s'engager dans la recherche dans le domaine du développement. Sur la base des données historiques, le gouvernement danois s'attend à ce que 40 % des investissements dans la recherche et le développement soient réalisés dans le cadre de mesures clairement numériques.

Ces investissements et réformes contribueront aux recommandations par pays adressées au Danemark en 2020 et 2019, à savoir "*soutenir une stratégie d'innovation intégrée dotée d'une base d'investissement plus large*" (recommandations par pays no 1.2, 2019 et recommandations par pays no 2.6 et no 2020), "*axer les investissements sur la transition écologique*" (recommandations par pays no 2.3 et 2020) et "*concentrer les investissements sur la recherche et l'innovation*" (recommandations par pays no 2.5 et 2020).

G.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Investissement 1: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2

L'investissement "piégeage et stockage du carbone ou utilisation du CO2" est la première des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

Les partenariats dans le cadre de cette mission ont pour objectif de mettre au point des solutions rentables de captage du CO2 provenant des plus grands émetteurs ou de l'atmosphère et de stocker le carbone ou de l'utiliser dans de nouvelles sources d'énergie neutres pour le climat. Pour atteindre ces objectifs, les partenariats créent des incitations économiques à utiliser le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2 et renforcent la recherche sur les conditions géologiques préalables au stockage du CO2 au Danemark, la mise au point du matériel destiné à capturer le carbone et l'élaboration de méthodes d'analyse susceptibles de surveiller et de prévenir les fuites.

Lors de l'examen des demandes pour cette mission, le Danemark devrait tenir compte de la relation avec le projet de développement et de démonstration de sites de stockage de CO2 dans des gisements de pétrole et de gaz épuisés dans le secteur danois de la mer du Nord, lancé dans le cadre du volet 2.3 "Efficacité énergétique, chauffage vert et captage et stockage du carbone", afin d'éviter tout chevauchement.

Investissement 2: Carburants verts pour les transports et l'industrie

L'investissement "carburants verts pour les transports et l'industrie" est la deuxième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est de mettre au point de nouvelles solutions pour créer de nouveaux carburants verts, y compris l'hydrogène vert, et de démontrer comment les systèmes d'électricité à X peuvent être intégrés dans le système énergétique global. Investir dans des efforts ciblés de recherche, de développement et de démonstration pour amener les carburants verts actuellement coûteux à un niveau de maturité technologique devrait faciliter l'utilisation commerciale et le déploiement de ces technologies à plus grande échelle.

Investissement 3: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement

L'investissement "agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement" est la troisième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est d'accroître les investissements dans les nouvelles technologies afin de renforcer encore les limites de la réduction des émissions dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, tout en maintenant une production et des revenus durables. Le type d'activités à financer comprend la recherche et l'innovation dans les nouvelles techniques de sélection, le développement de l'agriculture de précision et la mise en place de nouveaux systèmes de culture et de fertilisation plus efficaces.

Investissement 4: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles

L'investissement "économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles" est la quatrième des quatre missions du programme de recherche visant à accélérer le développement de solutions technologiques respectueuses du climat.

L'objectif de cette mission est de mettre au point des solutions pour accroître la productivité des ressources, réduire les déchets plastiques et textiles et accroître l'utilisation de matériaux réutilisables.

La mission finance des projets de recherche portant sur toutes les étapes de la chaîne de valeur afin de réduire les déchets, allant de la conception des produits au comportement des consommateurs.

Investissement 5: Incitations à stimuler la R &D dans les entreprises

La mesure consiste à prolonger la base d'amortissement et la base de déduction de l'ensemble des dépenses de recherche et développement du secteur privé de 130 % par rapport à l'exercice 2022. La loi établissant la déduction est adoptée et est applicable au cours de l'exercice 2022.

L'objectif de cette mesure est de concentrer en début de période les investissements dans la recherche et le développement, tant dans le contexte de la reprise que dans les années à venir, en incitant les entreprises à augmenter leurs dépenses globales de recherche et de développement.

La déduction devrait également encourager les petites entreprises à s'engager de plus en plus dans la recherche et le développement, étant donné qu'elles peuvent également bénéficier de la déduction.

La recherche et le développement liés à l'exploration et à l'extraction de combustibles fossiles et de matières premières ne peuvent pas bénéficier de la déduction fiscale.

G.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
64	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Étapes	Sélection des feuilles de route pour "le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2".	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission "captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2".				TRIMESTRE 3	2021	Le Fonds pour l'innovation, le Danemark a sélectionné les feuilles de route pour proposer des idées concernant les axes de travail et les activités visant à relever les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement, pour la mission "piégeage et stockage du carbone ou utilisation du CO2" sur la base d'un appel ouvert.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
65	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Cible	Sélection de partenariats pour "le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2".		Numéro	0	1	TRIMESTRE 1	2022	Le Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission "piégeage et stockage du carbone ou utilisation du CO2" sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 64. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										orientations techniques "Ne pas causer de préjudice important" (2021/C58/01) par l'utilisation d'une liste d'exclusion et l'exigence de conformité avec la législation environnementale de l'Union et nationale applicable.
66	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour "le captage et le stockage du carbone ou		Numéro	0	1	TRIMESTRE 4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur le "captage et stockage du carbone ou l'utilisation du CO2", avec la participation de

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			l'utilisation du CO2"							partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a bénéficié d'un financement au titre du Fonds pour l'innovation Danemark.
67	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Étapes	Sélection des feuilles de route pour les "carburants verts pour les transports et l'industrie".	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission "carburants verts pour les transports et l'industrie".				TRIMESTRE 3	2021	Le Fonds pour l'innovation, le Danemark a sélectionné les feuilles de route pour proposer des idées concernant les axes de travail et les activités visant à relever les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										développement, dans le cadre de la mission "carburants verts pour les transports et l'industrie", sur la base d'un appel ouvert.
68	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Cible	Sélection de partenariats pour les "carburants verts pour les transports et l'industrie".		Numéro	0	1	TRIMESTRE 1	2022	Le Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission "piégeage et stockage du carbone ou utilisation du CO2" sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 67.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques "Ne pas causer de préjudice important" (2021/C58/01) par l'utilisation d'une liste d'exclusion et l'exigence de conformité avec la législation environnementale de l'Union et nationale applicable.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
69	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement dans le domaine des "carburants verts pour les transports et l'industrie".		Numéro	0	1	TRIMESTRE 4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur le "captage et stockage du carbone ou l'utilisation du CO2", avec la participation de partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a bénéficié d'un financement au titre du Fonds pour l'innovation Danemark.
70	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production alimentaire	Étapes	Sélection de feuilles de route pour "une agriculture et une production alimentaire	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission				TRIMESTRE 3	2021	Le Fonds pour l'innovation, le Danemark a sélectionné les feuilles de route pour proposer des

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	respectueuses du climat et de l'environnement		respectueuses du climat et de l'environnement".	"Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement".						pistes de travail et des activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de recherche et de développement dans le cadre de la mission "Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement" sur la base d'un appel ouvert.
71	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production	Cible	Sélection de partenariats pour "une agriculture et une production alimentaire		Numéro	0	1	TRIMESTRE 1	2022	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné un ou plusieurs

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement		respectueuses du climat et de l'environnement".							<p>partenariats public-privé pour la mission "Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement" sur la base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 70.</p> <p>Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										orientations techniques "Ne pas causer de préjudice important" (2021/C58/01) par l'utilisation d'une liste d'exclusion et l'exigence de conformité avec la législation environnementale de l'Union et nationale applicable.
72	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement.	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour "une agriculture et une production alimentaire		Numéro	0	1	TRIMESTRE 4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur "une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement",

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
			respectueuses du climat et de l'environnement".							avec la participation de partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'innovation Danemark.
73	7 — recherche de solutions vertes: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Étapes	Sélection de feuilles de route pour "l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles".	Le Fonds pour l'innovation Danemark a sélectionné les feuilles de route pour la mission "captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2".				TRIMESTRE 3	2021	Le Fonds pour l'innovation, le Danemark a sélectionné les feuilles de route pour proposer des pistes de travail et des activités visant à surmonter les défis auxquels le Danemark est confronté en matière de

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										recherche et de développement dans le cadre de la mission "Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles" sur la base d'un appel ouvert.
74	7 — recherche de solutions vertes: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Cible	Sélection de partenariats pour "l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles".		Numéro	0	1	TRIMESTRE 1	2022	Le Danemark a sélectionné un ou plusieurs partenariats public-privé pour la mission "Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles" sur la

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										base d'un appel ouvert à la suite de la sélection des feuilles de route visées au jalon 73. Le cahier des charges de l'appel à propositions ouvert comprend des critères d'éligibilité qui garantissent que les projets sélectionnés sont conformes aux orientations techniques "Ne pas causer de préjudice important" (2021/C58/01) par l'utilisation d'une liste d'exclusion et l'exigence de conformité avec la

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										législation environnementale de l'Union et nationale applicable.
75	7 — recherche de solutions vertes: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a reçu un financement sur "l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles".		Numéro	0	1	TRIMESTRE 4	2022	Au moins un partenariat public-privé sur l' "économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles", avec la participation de partenaires publics et privés concernés, a été mis en place et a bénéficié d'un financement au titre du Fonds pour l'innovation Danemark.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
76	7 — recherche et développement verts — Incitations pour stimuler la R &Din dans les entreprises	Étapes	Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et développement entre en vigueur	Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et développement a été adopté par le parlement danois et entre en vigueur.				TRIMESTRE 2	2021	<p>Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et développement a été adopté par le parlement danois et est entré en vigueur.</p> <p>La mesure prolonge la base d'amortissement et la base de déduction pour toutes les dépenses de recherche et développement du secteur privé de 130 % de l'exercice 2022.</p> <p>Les déductions pour les travaux de</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Indicateurs qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les cibles)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										recherche et de développement prennent effet à compter de la date prévue par la loi.
77	7 — recherche et développement verts — Incitations pour stimuler la R &Din dans les entreprises	Cible	500 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par les déductions pour les travaux de recherche et développement		Numéro	0	500	TRIMESTRE 3	2023	Extrait de données montrant que 500 entreprises ont utilisé la déduction pour des travaux de recherche et développement.

H. ELÉMENT 8: REPOWEREU

Le chapitre REPowerEU du PRR danois s'articule autour de cinq mesures principales et vise à renforcer le secteur danois de l'énergie et à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

Ce chapitre du plan danois pour la reprise et la résilience devrait contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux du pacte vert pour l'Europe, ainsi qu'à l'objectif national de réduction de 70 % des émissions de gaz à effet de serre du Danemark d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990). Ce chapitre contribue à faire progresser le plan du Danemark visant à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2045. Les initiatives relevant de ce chapitre complètent et renforcent certaines des mesures figurant dans le PRR danois initial.

Les objectifs du chapitre REPowerEU sont les suivants:

- Renforcer l'efficacité énergétique en i) en simplifiant et en accélérant les procédures administratives et d'autorisation pour le déploiement de projets de chauffage urbain, et ii) en subventionnant le remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz par des solutions de chauffage vert à partir de sources renouvelables;
- Accroître la part des énergies renouvelables et accélérer leur déploiement en i) en simplifiant et en accélérant l'octroi des autorisations pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables, ii) en encourageant le développement de la capacité éolienne en mer et en soutenant l'expérimentation d'éoliennes expérimentales;
- Décarboner l'industrie en soutenant les technologies innovantes de captage et de stockage du carbone (CSC);
- Lutter contre la précarité énergétique en subventionnant l'installation de solutions de chauffage vert et en rationalisant les procédures applicables à ces installations; et
- Doter la main-d'œuvre des aptitudes et compétences nécessaires à la réalisation des objectifs en matière d'énergie et de climat en soutenant les initiatives de renforcement des compétences vertes.

Trois des cinq mesures du chapitre sont caractérisées par une dimension ou un effet transfrontalier et plurinational. Les mesures relatives aux énergies renouvelables, au remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz, ainsi qu'au captage et au stockage du CO₂ d'origine biologique et atmosphérique devraient contribuer à réduire la dépendance de l'Union à l'égard des combustibles fossiles, à garantir l'approvisionnement énergétique dans l'Union et à améliorer positivement l'équilibre entre l'offre et la demande, avec des effets transfrontières potentiels.

Le chapitre REPowerEU contribue en particulier à la mise en œuvre des recommandations par pays 2022.1, 2022.4 et 2023.4:

- RECOMMANDATION NO 2022.1.2: Recommandation visant à accroître les investissements publics en faveur des transitions écologique et numérique et de la sécurité énergétique en tenant compte de l'initiative REPowerEU, y compris en recourant à la facilité pour la reprise et la résilience et à d'autres fonds de l'Union;
- Recommandations no 2022.4.1 et no 2023.4.1 et no 2: Recommandation visant à réduire la dépendance globale à l'égard des combustibles fossiles et à diversifier davantage l'approvisionnement énergétique;
- Recommandation no 2022.4.2 et recommandation no 2023.4.4: Recommandation visant à contribuer à la décarbonation de l'économie en accélérant le déploiement des énergies renouvelables, notamment en introduisant des réformes visant à simplifier et à accélérer les procédures administratives et les procédures d'autorisation, en modernisant les réseaux de transport d'énergie, en augmentant les interconnexions avec les pays voisins et en améliorant l'efficacité énergétique;

- RECOMMANDATION NO 2022.4.4: Recommandation visant à améliorer l'efficacité énergétique; et
- Recommandations nos 2023.4.6 et 7: Recommandation visant à assurer un meilleur déploiement des sources de chauffage décarbonées et à intensifier les efforts stratégiques visant à fournir et à acquérir les compétences nécessaires à la transition écologique.

Aucune mesure relevant de ce volet ne devrait nuire gravement aux objectifs environnementaux au sens de l'article 17 du règlement (UE) 2020/852, compte tenu de la description des mesures et des mesures d'atténuation prévues dans le plan pour la reprise et la résilience conformément aux orientations techniques de la DNSH (2021/C58/01).

H.1. Description des réformes et des investissements en vue du soutien financier non remboursable

Réforme 1: Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)

Le gouvernement danois met en place un groupe de travail national sur les crises énergétiques (NEKST) qui sera chargé de mener un programme de réformes en recensant les problèmes, en proposant et en mettant en œuvre des solutions et en coordonnant les actions visant à relever les défis liés à la mise en œuvre de la transition écologique. Les actions devraient contribuer à simplifier et à accélérer les procédures administratives et d'autorisation pour le déploiement de solutions de chauffage vert et le déploiement de projets d'énergie solaire et éolienne terrestre. Le NEKST est mandaté pour donner suite à ses conclusions sans qu'une participation politique supplémentaire ne soit nécessaire, notamment en supprimant ou en modifiant les procédures des administrations locales, régionales et nationales, à moins que ces conclusions n'aient des conséquences législatives ou une incidence budgétaire. Dans ce dernier cas, le NEKST est mandaté pour engager une action politique en la matière. La task force est assistée par un secrétariat, placé sous la responsabilité du ministère du climat, de l'énergie et des services publics. Le NEKST met l'accent sur la coordination transversale associant les autorités et les experts concernés afin d'agir rapidement et d'un point de vue opérationnel. Le groupe de travail est soutenu par des sous-groupes composés de parties prenantes sur les questions spécifiques sur lesquelles chaque groupe se concentre.

- I. **Sous-réforme 1:** Le NEKST soutient l'élimination progressive du gaz destiné au chauffage et contribue à le remplacer par des sources d'énergie renouvelables. Cette sous-réforme 1 est double:

Sous-réforme 1a: La NEKST examine les mesures spécifiques visant à supprimer les obstacles et à raccourcir les procédures administratives pour la préparation et l'approbation des projets de chauffage urbain.

Sous-réforme 1b: Pour les zones où le chauffage urbain n'est pas économiquement viable, NEKST veille à ce que les citoyens reçoivent des informations pertinentes sur les solutions vertes pour éliminer progressivement le gaz pour le chauffage dans les ménages. Le NEKST recense les obstacles à la conversion à d'autres solutions de chauffage vert.

- II. **Sous-réforme 2:** NEKST identifie et supprime les obstacles au développement de l'énergie solaire et éolienne sur terre. Cela inclut, bien que de manière non exhaustive, le raccourcissement du délai de la procédure d'octroi des autorisations, la répartition des tâches entre les autorités de l'État et les autorités municipales, l'efficacité des règles en vigueur, l'efficacité des ressources et des compétences dont disposent les autorités compétentes.

Investissement 1: Soutenir le déploiement de l'énergie éolienne

Cet investissement se compose de trois sous-mesures. L'objectif général est de soutenir le déploiement de l'énergie éolienne et de contribuer à la réalisation de l'objectif de l'UE de 300 gigaWatts (GW) d'énergie éolienne en mer en Europe d'ici à 2050.

- I. **Sous-mesure 1:** Préparatifs en vue de l'expansion de l'énergie éolienne en mer de 4 gigawatt (GW). La mesure devrait faciliter l'expansion de la production d'énergie éolienne en mer au Danemark. Il couvre les coûts liés à la préparation d'un appel d'offres pour l'énergie éolienne en mer de 4 GW et à la publication d'au moins un appel. En raison de l'ampleur de l'appel et de la réaction incertaine du marché, il pourrait être nécessaire de lancer plusieurs appels d'offres. Dans ce cas, la date limite du jalon couvre la première phase de l'appel. La mesure est mise en œuvre par l'Agence danoise de l'énergie.
- II. **Sous-mesure 2:** Examen de la capacité éolienne en mer du Danemark: La mesure devrait soutenir l'expansion de la production éolienne en mer du Danemark. La mesure est mise en œuvre par un groupe de travail relevant de l'Agence danoise de l'énergie. La mesure vise, entre autres, à réaliser un examen et une évaluation approfondis du potentiel national de l'éolien en mer, à collecter des données à l'appui de la planification et du déploiement de projets d'énergie éolienne en mer et à évaluer les éventuels effets cumulatifs de l'expansion à grande échelle de la production d'énergie éolienne en mer au Danemark, ainsi que dans les pays voisins.
- III. **Sous-mesure 3:** Soutien à la mise en service d'éoliennes expérimentales: La mesure devrait permettre de développer la production nationale d'énergie éolienne en apportant un soutien à l'investissement aux acteurs du marché pour la réalisation d'éoliennes expérimentales terrestres ou en mer. Une éolienne expérimentale est mise en service lorsqu'elle est connectée au réseau électrique national ou, dans le cas d'éoliennes non connectées au réseau électrique national, qu'elle est mise en service automatisé. La mesure est mise en œuvre par l'Agence danoise de l'énergie.

Investissement 2: Renforcement des compétences vertes

L'objectif de la mesure est d'améliorer les conditions du perfectionnement écologique de la main-d'œuvre, dans lequel le perfectionnement écologique consiste à développer des compétences et des connaissances liées aux technologies vertes et à la durabilité. L'investissement cible les prestataires d'enseignement et de formation professionnels et de formation professionnelle pour adultes. Les fonds sont utilisés i) pour acheter des équipements contribuant au développement des compétences et des connaissances liées aux technologies vertes et à la durabilité, ii) pour développer les compétences des enseignants en matière de technologies vertes et de durabilité, iii) pour élaborer et tester des cours de formation contribuant au renforcement des compétences vertes.

Investissement 3: Mesure à plus grande échelle: Remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz

L'objectif de cette mesure est d'accroître l'investissement 1: Remplacement des brûleurs de pétrole et des surfaces gazeuses au titre du volet 3 du PRR danois existant. La partie renforcée des mesures augmente l'ambition de la mesure actuelle en ciblant un plus grand nombre de brûleurs de pétrole et de fours à gaz devant être remplacés par des pompes à chaleur ou du chauffage urbain à partir de sources renouvelables.

Investissement 4: Mesure à plus grande échelle: Potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)

L'objectif de la mesure est d'accroître l'investissement 5: Potentiel de captage du carbone (CSC) au titre du volet 3 du PRR danois existant. La mesure constitue une augmentation qualitative de

l'investissement initial, car elle représente la prochaine étape du déploiement du CSC. La mesure accorde une aide au fonctionnement pour les émissions négatives de CO2 aux agents manipulant une chaîne de valeur déterminée dans le cadre d'une procédure de passation de marché public. Les fonds sont acheminés par l'intermédiaire du Fonds pour le CSC (NECCS Fund) géré par l'Agence danoise de l'énergie. La procédure de passation de marchés publics précise que les aides au fonctionnement ne sont octroyées que pour le captage et le stockage géologique du CO2 d'origine biologique ou atmosphérique. Le Fonds NECCS soutient uniquement le captage des émissions de CO2 provenant d'activités qui ne relèvent pas du champ d'application de la directive 2003/87/CE (directive SEQE de l'UE).

H.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre en vue du soutien financier non remboursable

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
78	8 — REPower EU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Étapes	Intégration de "NEKST" dans les lois de finances pour les années 2023 et 2024 et publication du rapport d'avancement.	NEKST incorporée dans les lois de finances pour 2023 et 2024. Rapport d'avancement publié par le ministère du climat, de l'énergie et des services publics				TRIMESTRE 2	2024	<p>Sur la base de l'accord de coalition du gouvernement du 14 décembre 2022 visant à établir le "NEKST", les initiatives visant à créer la NEKST seront intégrées dans les lois de finances pour 2023 et 2024 respectivement.</p> <p>Le ministère du climat, de l'énergie et des services publics remet au gouvernement un rapport d'avancement sur les groupes de travail 1 et 2 de la NEKST. Ce rapport d'avancement fournit des informations sur les progrès accomplis par NEKST, y compris une description des initiatives</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										concrètes et des mesures administratives recommandées et prises. Le rapport d'avancement contient également des informations sur les besoins recensés en matière de mesures réglementaires ou législatives.
79	8 — REPower EU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Cible	Mise en œuvre des mesures recommandées par NEKST		%	0	70	TRIMESTRE 2	2026	Au moins 70 % des mesures recommandées par NEKST dans le domaine des procédures administratives relatives aux autorisations dans le cadre des groupes de travail 1 et 2 ont été mises en œuvre et documentées dans un rapport publié par le ministère du climat, de l'énergie et des services publics. Le rapport expose la

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										manière dont les objectifs du NEKST ont été atteints. Il décrit l'achèvement des différentes mesures, leur impact et le raccourcissement des procédures. Le rapport contient également des informations sur la manière dont les organes compétents, y compris le gouvernement et le parlement, ont donné suite aux recommandations non mises en œuvre qui nécessitaient une action législative. Les recommandations émises par le NEKST qui nécessitent des mesures législatives, y compris des modifications de la loi de finances, présentées au gouvernement peuvent

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										faire l'objet d'une révision du gouvernement et d'une approbation ultérieure avant leur mise en œuvre.
80	8 — REPower EU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Cible	Les municipalités ont approuvé des propositions de projets pour le chauffage urbain qui éliminent progressivement le gaz.		Municipalités	0	50	TRIMESTRE 2	2026	Au moins 50 des 84 municipalités qui ont fourni du gaz pour le chauffage en 2022 ont chacune approuvé au moins une proposition de projet pour le chauffage urbain qui élimine progressivement le gaz. Les propositions de projets sont publiées sur la plateforme de données centrale "pladata.dk". Les propositions de projet contiennent des informations sur les zones spécifiques qui

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										seront converties en chauffage urbain.
81	8 — REPower EU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Cible	Suppression des obstacles systémiques à l'énergie solaire sur les terres et l'éolien terrestre		Suppression des obstacles systémiques	0	10	TRIMESTRE 2	2026	Sur l'objectif global de dix obstacles systémiques à supprimer, au moins cinq obstacles systémiques à l'installation d'énergie solaire sur terre ont été supprimés, et au moins cinq obstacles systémiques à l'installation de l'énergie éolienne terrestre ont été supprimés. Si une suppression d'une barrière systémique s'applique à la fois à l'énergie solaire sur les installations éoliennes terrestres et terrestres, elle est comptabilisée pour chacun des sous-objectifs respectifs.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
82	8 — REPower EU — Préparation de l'éolien en mer de 4 gigawatt (GW)	Étapes	Préparation et publication d'un appel d'offres pour l'éolien en mer de 4 GW	Préparation et publication d'au moins un appel d'offres pour l'éolien en mer de 4 GW				TRIMESTRE 1	2026	Préparation et publication d'au moins un appel d'offres pour l'éolien en mer de 4 GW. Les travaux préparatoires comprennent des travaux analytiques, techniques et juridiques pour la préparation de l'appel d'offres, du dialogue avec le marché et de la procédure d'appel d'offres.
83	8 — REPower EU — Examen de la capacité éolienne en mer du	Étapes	Publication d'un rapport	Rapport sur la capacité potentielle d'énergie éolienne en mer au Danemark publié par l'Agence				TRIMESTRE 2	2026	L'Agence danoise de l'énergie publie un rapport sur la capacité potentielle de l'éolien en mer au Danemark, qui tient compte de la nature, de l'environnement et d'autres intérêts liés à la mer. L'Agence danoise de l'énergie publie un rapport sur la capacité potentielle de

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	Danemark			danoise de l'énergie						<p>l'éolien en mer au Danemark, qui tient compte de la nature, de l'environnement et d'autres intérêts liés à la mer.</p> <p>Le rapport est divisé en quatre sous-missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> — cartographie de la sensibilité des aspects liés à la nature et à l'environnement ainsi que d'autres intérêts importants en mer présentant un intérêt pour l'expansion de l'éolien en mer; un examen technique approfondi et une évaluation du potentiel total de l'éolien en mer sur la base de la cartographie de la sensibilité

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										<p>et des paramètres techniques pertinents;</p> <p>une évaluation des effets cumulatifs possibles de l'expansion à grande échelle de l'éolien en mer au Danemark et dans les pays voisins; et</p> <p>une évaluation des obstacles et des perspectives liés à la coexistence entre l'éolien en mer et d'autres intérêts</p>
84	8 — REPower EU — Soutien à la mise en service	Étapes	Publication d'au moins un appel à candidatures ouvert	Publication d'au moins un appel ouvert à candidatures pour un soutien à				TRIMESTRE 4	2024	Publication d'au moins un appel ouvert à candidatures pour un soutien à l'investissement pour la mise en service d'éoliennes expérimentales.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	d'éoliennes expérimentales			l'investissement pour la mise en service d'éoliennes expérimentales						
85	8 — REPower EU — Soutien à la mise en service d'éoliennes expérimentales	Cible	Éoliennes expérimentales commandées		Nombre d'éoliennes expérimentales commandées	0	3	TRIMESTRE 2	2026	Au moins trois éoliennes expérimentales ont été mises en service.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
86	8 — REPower EU — Mise à niveau des compétences écologiques	Étapes	Mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences écologiques	Conclusion d'un accord pour la mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences vertes entre le gouvernement et les parties à l'accord politique sur la réforme de la fiscalité				TRIMESTRE 4	2024	L'étape est franchie avec la conclusion d'un accord sur la mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences vertes entre le gouvernement et les parties à l'accord politique sur la réforme de la fiscalité verte pour l'industrie à partir du 24 juin 2022. L'accord sur l'exécution pratique des fonds comprend un engagement budgétaire d'au moins 207 800 000 DKK et prévoit que les fonds sont utilisés pour: <ul style="list-style-type: none"> 1. les investissements dans les équipements, y compris une description de la manière dont les

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
				verte à partir du 24 juin 2022						<p>investissements en équipements sont censés contribuer au développement des compétences et des connaissances liées aux technologies vertes et à la durabilité;</p> <p>2. le développement des compétences des enseignants, y compris une description de la manière dont la formation des enseignants est liée aux cours consacrés aux technologies vertes et à la durabilité;</p> <p>3. l'élaboration et l'expérimentation de cours de formation, y compris une</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										description de la manière dont ces cours contribuent au renforcement des compétences vertes et de la manière dont les enseignants ou instructeurs compétents dans la matière dans l'école ou les établissements doivent être associés au processus de développement et d'essai.
87	8 — REPower EU — Mise à niveau des compétences	Étapes	Engagements pris à l'égard des prestataires d'EFP pour le perfectionnement	Notification de l'octroi de subventions aux prestataires d'enseignement et de				TRIMESTRE 2	2026	Notification de l'octroi de subventions aux prestataires d'enseignement et de formation professionnels et de formation professionnelle pour adultes par le ministère de l'éducation et de l'enfance. Au moins 207 800 000 DKK de

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	écologique		nnement écologique	formation professionnels et de formation professionnelle des adultes						subventions ont été octroyées aux prestataires afin de mener des activités de renforcement des compétences vertes conformes aux objectifs décrits à l'étape 86, conformément aux décisions de subvention accordées.
88	8 — REPower EU — Mise à niveau des compétences écologique	Cible	Décaissements en faveur des prestataires d'EFP pour le renforcement des compétences vertes		En millions de DKK	0	187.02	TRIMESTRE 3	2026	Au moins 187 020 000 DKK ont été versés à des prestataires d'enseignement et de formation professionnels et de formation professionnelle pour adultes pour les activités pour lesquelles des subventions ont été octroyées au titre du jalon 87.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
89	8 — REPower EU — Remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz	Cible	Au moins 21 200 brûleurs à huile ou fours à gaz individuels ont été remplacés par des systèmes de chauffage urbain ou des pompes à chaleur		Numéro	10 100	21 200	TRIMESTRE 2	2026	Au moins 21 200 brûleurs à huile et fours à gaz ont été remplacés par des pompes à chaleur ou un chauffage urbain conformément aux objectifs décrits à l'étape 19.
90	8 — REPower EU — mesure	Étapes	Publication d'un appel d'offres	Publication d'un appel d'offres				TRIMESTRE 1	2024	L'étape intermédiaire est atteinte lorsqu'un appel

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	renforcée : Potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)		pour le pool NECCS.	pour le pool NECCS.						<p>d'offres relatif au fonds NECCS a été publié.</p> <p>L'appel veille à ce que les fonds soient alloués à l'issue d'une procédure de sélection ouverte. L'appel comprend les exigences suivantes: (1) le (s) candidat (s) sélectionné (s) doit (doivent) fournir des rapports annuels sur la quantité de carbone capturée et stockée, qui doit être vérifiée par un tiers accrédité; (2) le ou les candidats sélectionnés doivent fournir des rapports annuels sur l'origine du carbone capté et stocké afin de valider l'origine biogène ou atmosphérique du CO2, attestant ainsi que le soutien du Fonds NECCS a été</p>

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
										utilisé uniquement pour le captage des émissions de CO2 provenant d'activités qui ne relèvent pas du champ d'application de la directive 2003/87/CE (directive SEQUE de l'UE).
91	8 — REPower EU — mesure renforcée : Potentiel de captage et de stockage du	Cible	0.3 millions de tonnes d'absorptions de CO2		Millions de tonnes de CO2	0	0.3	TRIMESTRE 2	2026	L'objectif est atteint lorsque 0.3 millions de tonnes de CO2 d'origine biologique ou atmosphérique ont été retirées.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom	Qualitatifs (pour les jalons)	Indicateurs quantitatifs (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Trimestre	Année	
	carbone (CSC)									

I. VOLET 9: AUDIT ET CONTRÔLE

I.1. Description de la réforme

Réforme 1: Modalités du cadre de contrôle du plan pour la reprise et la résilience

L'objectif général des mesures est d'améliorer le cadre de contrôle du plan danois pour la reprise et la résilience. Afin de garantir que le système de répertoires est pleinement opérationnel et fonctionnel, le Danemark fournit un ensemble de données complet et fiable collecté et stocké conformément à l'article 22, paragraphe 2, point d), du règlement FRR. En outre, le ministère danois des finances adopte également un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la lutte contre la corruption afin de garantir une mise en œuvre efficace des objectifs énoncés dans la présente stratégie.

I.2. Jalons, cibles, indicateurs et calendrier de suivi et de mise en œuvre

Numéro séquentiel	Mesure (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Titre de la mesure	Indicateur qualitatif (pour les valeurs intermédiaires)	Indicateur quantitatif (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description et définition claire de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Q	Année	
92	9 — audit et contrôle	Étapes	Système de dépôt	Un ensemble de données complet et fiable conformément à l'article 22, paragraphe 2, point d), du règlement FRR;				TRIMES TRE 4	2023	<p>Un système de répertoire pour le suivi de la mise en œuvre du plan est fonctionnel et opérationnel.</p> <p>Le système comprend, au minimum, les fonctionnalités suivantes:</p> <p>(a) la collecte de données et le suivi de la réalisation des valeurs intermédiaires et des valeurs cibles;</p> <p>(b) la collecte, le stockage et la garantie de l'accès aux données requises par l'article 22, paragraphe 2, point d) i) à iii), du règlement FRR.</p> <p>Le ministère des finances soumet un ensemble de données complet et fiable collectées et stockées conformément à l'article 22,</p>

Numéro séquentiel	Mesure (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Titre de la mesure	Indicateur qualitatif (pour les valeurs intermédiaires)	Indicateur quantitatif (pour les objectifs)			Calendrier indicatif de réalisation		Description et définition claire de chaque jalon et cible
					Unité de mesure	Scénario de référence	Objectif	Q	Année	
										paragraphe 2, point d) i) à iii), du règlement FRR.
93	9 — audit et contrôle	Étapes	Adoption d'un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la lutte contre la corruption	Adoption du plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la lutte contre la corruption				TRIMES TRE 4	2023	Le ministère des finances adopte la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption au titre de la FRR, puis les organismes chargés de la mise en œuvre adoptent un plan d'action exposant le calendrier détaillé de l'introduction effective de la stratégie dans leurs systèmes de contrôle interne.

2. Estimation du coût total du plan pour la reprise et la résilience

Le coût total estimé du plan pour la reprise et la résilience du Danemark est de 13 477 000 000 DKK, soit 1 812 233 337 EUR sur la base du taux de référence de la BCE du 30 avril 2021 pour le plan initial et du taux de référence de la BCE d'EUR DKK du 31 mai 2023 pour le chapitre REPowerEU.

Le coût total estimé du chapitre REPowerEU est de 1 467 000 000 DKK, soit 196 965 628 EUR sur la base du taux de référence de la BCE du 31 mai 2023 (DKK). En particulier, le coût total des mesures visées à l'article 21 quater, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) 2023/435 est estimé à 0 EUR, tandis que le coût des autres mesures du chapitre REPowerEU est de 196 965 628 EUR.

SECTION 2: SOUTIEN FINANCIER

3. Contribution financière

Les tranches visées à l'article 2, paragraphe 2, sont organisées de la manière suivante:

3.1. Première tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
31	4 — réforme fiscale verte — Volet d'investissement	Étapes	Un accord politique sur un volet d'investissement a été adopté par le parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.
34	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Étapes	Un accord politique sur un amortissement accéléré a été adopté par le parlement danois et les procédures législatives pertinentes au Parlement ont été lancées.
41	5 — transport routier durable — Réorientation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Étapes	Entrée en vigueur d'un acte juridique visant à redonner la priorité à la taxe d'immatriculation des véhicules et à la faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques
19	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz	Étapes	Un accord politique a été adopté sur l'attribution des fonds aux régimes de remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz par des pompes à chaleur électriques et le chauffage urbain.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
49	5 — transport routier durable — Régime de subventions en faveur des transbordeurs verts	Étapes	Un accord politique a été adopté par une majorité de partis au Parlement danois sur la transition écologique des transbordeurs.
32	4 — réforme fiscale verte — Volet d'investissement	Étapes	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris le volet d'investissement, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.
35	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Étapes	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'amortissement accéléré, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur.
76	7 — recherche et développement verts — Incitations pour stimuler la R & D in dans les entreprises	Étapes	Le projet de loi sur les déductions pour les travaux de recherche et développement entre en vigueur
64	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Étapes	Sélection des feuilles de route pour "le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2".
67	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Étapes	Sélection des feuilles de route pour les "carburants verts pour les transports et l'industrie".
70	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Étapes	Sélection de feuilles de route pour "une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement".
73	7 — recherche de solutions vertes: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Étapes	Sélection de feuilles de route pour "l'utilisation de l'économie circulaire et la réduction des déchets plastiques et textiles".
6	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Gestion des situations d'urgence	Cible	Mettre en œuvre un système informatique facultatif pour rendre compte des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
	— Surveillance des produits médicaux critiques		sur 1250 plateformes numériques locales de médecins généralistes.
22	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Étapes	Entrée en vigueur du cadre juridique d'un régime de subventions en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie.
38	4 — réforme fiscale verte — Taxes d'émission sur les industries	Étapes	Un accord politique sur une augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie a été adopté par le parlement danois.
11	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Technologies du climat dans l'agriculture	Étapes	L'appel à candidatures pour les régimes de subventions pour les technologies climatiques dans l'agriculture (bioraffineries brunes) est achevé.
1	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Mesures visant à garantir les stocks de médicaments critiques	Étapes	Rapport sur l'évaluation des stocks de médicaments critiques par l'Agence danoise des médicaments à mettre à disposition pour éviter les situations de pénurie de médicaments importants au Danemark.
2	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étapes	Évaluation de la participation des patients et de l'utilisation généralisée de la télémédecine à mettre à disposition par le ministère danois de la santé en étroite collaboration avec les régions danoises.
3	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Cible	Développer et mettre à disposition des installations de consultation télémédecine (KontaktLæge) pour plusieurs plateformes.
13	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Étapes	Achèvement de l'appel à candidatures pour le régime de subvention pour la remise en eau et le retrait des sols riches en carbone de la production
25	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Réfections	Étapes	Le gouvernement rend un arrêté légal établissant un régime de subventions pour les rénovations énergétiques dans les bâtiments publics

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
	énergétiques dans les bâtiments publics		
27	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — potentiel de stockage du CSC	Étapes	Attribution de marchés pour les candidats sélectionnés pour l'étude de faisabilité CSC
44	5 — transport routier durable — Essai de développement de la tarification routière	Étapes	Accord politique entre le gouvernement et une majorité du parlement sur la mise en œuvre du système de test.
46	5 — transport routier durable — Analyse du règlement sur le poids et les dimensions pour optimiser le transport routier lourd	Étapes	Publication d'un rapport sur l'analyse de la réglementation nationale sur le poids et les dimensions.
48	5 — transport routier durable — Analyse du système d'essai avec doubles remorques	Étapes	Publication d'une analyse sur les doubles remorques analysant la sécurité routière, l'ingénierie automobile, l'ingénierie routière et les conditions environnementales.
		Montant de la tranche	346 503 784 EUR

3.2. Deuxième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
16	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Cible	Au moins 4 demandes de réhabilitation d'un site industriel ou d'un terrain contaminé ont été approuvées.
65	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2Green	Étapes	Sélection de partenariats pour "le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2".

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
68	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Étapes	Sélection de partenariats pour les "carburants verts pour les transports et l'industrie".
71	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement	Étapes	Sélection de partenariats pour "une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement".
74	7 — recherche de solutions vertes: Économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles.	Étapes	Sélection de partenariats pour "l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles".
4	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Solutions numériques dans le secteur des soins de santé	Étapes	Mise en œuvre d'un questionnaire numérique dans l'application "MinLæge" ("Mon médecin")
42	5 — transport routier durable — Augmentation temporaire de la prime de déchirage pour les anciennes voitures diesel	Cible	36 000 vieilles voitures diesel sont mises au rebut en raison de la prime de déchirage accrue
54	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Adoption d'une nouvelle "stratégie numérique" dans la loi de finances de 2022.
62	6 — numérisation — pool à haut débit	Cible	Au moins 3 500 ménages et/ou entreprises couverts par l'internet à très haut débit (connexion d'au moins 100 Mbps).
23	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Étapes	Les cycles de demande annuels pour le régime de subventions à l'efficacité énergétique dans l'industrie sont achevés.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
47	5 — transport routier durable — partage de voitures et covoiturage (sensibilisation)	Cible	L'encombrement de la campagne d'information et le covoiturage ont été exposés au moins 30 000 000 fois.
61	6 — numérisation — Cadre pour le Danemark adapté à un avenir numérique (sous-réforme E)	Cible	Le gouvernement adopte une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité
66	7 — recherche de solutions vertes: Captage et stockage du carbone ou utilisation du CO2	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour "le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation du CO2"
69	7 — recherche de solutions vertes: Carburants verts pour les transports et l'industrie	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement dans le domaine des "carburants verts pour les transports et l'industrie".
72	7 — recherche de solutions vertes: Agriculture et production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement.	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a bénéficié d'un financement pour "une agriculture et une production alimentaire respectueuses du climat et de l'environnement".
75	7 — recherche et développement écologiques — Recherche dans les solutions vertes	Cible	Au moins un partenariat de recherche et d'innovation a reçu un financement sur "l'économie circulaire axée sur la réutilisation et la réduction des déchets plastiques et textiles".
92	9 — audit et contrôle	Étapes	Système de dépôt
93	9 — audit et contrôle	Étapes	Adoption et mise en œuvre d'un plan d'action relatif à la stratégie de lutte contre la fraude et la lutte contre la corruption
		Montant de la tranche	509 574 078 EUR

3.3. Troisième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
39	4 — réforme fiscale verte — Taxes d'émission sur les industries	Étapes	Le projet de loi sur la réforme de la fiscalité verte, y compris l'augmentation de la taxe sur les émissions dans l'industrie, est adopté par le parlement danois et l'initiative entre en vigueur pour tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture et de l'industrie minière.
37	4 — réforme fiscale verte — Groupe d'experts chargé d'élaborer des propositions en vue d'une taxe sur les émissions de CO2 en ligne	Étapes	Conformément aux conclusions du rapport du groupe d'experts sur une réglementation fiscale uniforme en matière d'émissions de CO2, le gouvernement convoque les parties à l'origine de la réforme de la fiscalité verte pour convenir des prochaines étapes.
77	7 — recherche et développement verts — Incitations pour stimuler la R & D dans les entreprises	Étapes	500 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par les déductions pour les travaux de recherche et développement
5	1 — renforcer la résilience du système de soins de santé — Étude clinique sur l'effet des vaccins contre la COVID-19	Étapes	Rapport sur une étude menée par Trial Nation et l'hôpital universitaire d'Aarhus sur les effets et les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 à mettre à la disposition du ministère danois de la santé.
17	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Étapes	Rapport sur l'état d'avancement des travaux réalisés sur les projets approuvés et les mesures correctives prises le cas échéant

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
28	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — potentiel de stockage du CSC	Étapes	Achèvement de l'étude de faisabilité pour le stockage du CSC. Le gouvernement prend une décision de suivi.
55	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Mise en œuvre de la stratégie numérique dans les actes réglementaires et législatifs pertinents.
63	6 — numérisation — Transition numérique et commerce des PME	Cible	Au moins 550 PME ont bénéficié d'un financement pour des projets numériques
		Montant de la tranche	138 911 862 EUR

3.4. Quatrième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
45	5 — transport routier durable — Essai de développement de la tarification routière	Étapes	Publication des résultats du système de contrôle de la tarification routière.
33	4 — réforme fiscale verte — Volet d'investissement	Étapes	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par le volet d'investissement
36	4 — réforme fiscale verte — Dépréciation accélérée	Étapes	1 000 entreprises ont utilisé la déduction fiscale prévue par l'amortissement accéléré.
14	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Cible	Les projets qui représentent 2350 hectares de sols riches en carbone de la production ont fait l'objet d'entreprises à mi-chemin de l'enlèvement.
24	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans l'industrie	Cible	Au moins 16 PJ (Peta Joule) d'énergie économisée dans l'industrie grâce au système d'efficacité énergétique.
51	5 — transport routier durable —	Cible	La construction d'au moins 45 km de nouvelles pistes cyclables a été lancée.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
	Investissements dans les pistes cyclables sur les routes publiques et régime de subventions pour vélos en faveur des municipalités		
53	5 — transport routier durable — Régime d'infrastructure pour vélos électriques	Cible	Au moins 75 bornes de recharge pour vélos ont été construites
78	8 — REPowerEU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Étapes	Intégration de "NEKST" dans les lois de finances pour les années 2023 et 2024 et publication du rapport d'avancement.
84	8 — REPowerEU — Soutien à la mise en service d'éoliennes expérimentales	Étapes	Publication d'au moins un appel à candidatures ouvert.
86	8 — REPowerEU — Mise à niveau des compétences écologique	Étapes	Mise en œuvre pratique des fonds de renforcement des compétences écologiques
90	8 — REPowerEU — mesure renforcée: Potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)	Étapes	Publication d'un appel d'offres ouvert pour le pool NECCS.
		Montant de la tranche	213 664 231 EUR

3.5. Cinquième tranche (soutien non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
20	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des	Étapes	Sélection des bénéficiaires de fonds pour le remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
	brûleurs à huile et des fours à gaz		
29	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans les ménages	Étapes	Sélection des bénéficiaires des fonds destinés à la rénovation énergétique des ménages.
40	4 — réforme fiscale verte — Taxes d'émission sur les industries	Étapes	L'augmentation de la taxe sur les émissions de l'industrie entre en vigueur pour toutes les industries, y compris l'agriculture et la production minérale.
52	5 — transport routier durable — Investissements dans les pistes cyclables sur les routes publiques et régime de subventions pour vélos en faveur des municipalités	Cible	40 % des projets soutenus ont été achevés
50	5 — transport routier durable — Régime de subventions en faveur des transbordeurs verts	Cible	Au moins 15 transbordeurs ont été échangés ou mis à niveau sur des transbordeurs verts.
10	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Projets biologiques végétaux	Cible	Au moins 10 projets visant à soutenir le développement d'aliments plus biologiques d'origine végétale sont achevés.
7	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Agriculture biologique	Cible	Au moins 40 projets ont été achevés dans le cadre de la Fondation pour l'agriculture biologique.
9	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Centre d'innovation biologique	Cible	Au moins 6 projets en faveur de l'innovation biologique ont été menés à bien

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
26	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Réfections énergétiques dans les bâtiments publics	Cible	Amélioration de la note énergétique pour 40 % des bâtiments municipaux et régionaux bénéficiant d'un soutien avec une note D-G
43	5 — transport routier durable — Réorientation de la taxe d'immatriculation des véhicules et faible taxe sur l'électricité sur la recharge des véhicules électriques	Cible	Au moins 225 000 voitures à émissions nulles ou faibles dans le parc automobile danois.
56	6 — numérisation — Stratégie numérique	Étapes	Rapport indépendant sur les réalisations de la stratégie numérique
57	6 — numérisation — Stratégie pour le secteur public et les services numériques du futur (sous-réforme A)	Cible	Au moins 7 autorités publiques ont reçu un financement pour des projets d'intelligence artificielle (IA)
58	6 — numérisation — Stratégie pour les professions et emplois numériques de demain (sous-réforme B)	Cible	Au moins 500 PME ont bénéficié d'un financement pour des projets numériques
59	6 — numérisation — Cadre pour l'innovation, les partenariats public-privé et l'utilisation des nouvelles technologies (sous-réforme C)	Cible	Au moins 30 % des innovations publiques sont réalisées dans le cadre de partenariats public-privé
60	6 — numérisation — Cadre pour une société fondée sur les données (sous-réforme D)	Cible	Au moins 4 institutions publiques ont développé ou reçu un soutien pour mettre au point des solutions pour stocker et réutiliser des informations à caractère personnel
8	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement —	Cible	Porter la part des produits biologiques utilisés dans les cuisines publiques à au moins 35 %.

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
	Transition biologique des cuisines publiques		
12	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Technologies du climat dans l'agriculture	Cible	Mise en place de 1 bioraffinerie à grande échelle.
82	8 — REPowerEU — Préparation de l'éolien en mer de 4 gigawatt (GW)	Étapes	Préparation et publication d'un appel d'offres pour l'éolien en mer de 4 GW.
		Montant de la tranche	221 152 207 EUR

3.6. Sixième tranche (aide non remboursable):

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
15	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — sols riches en carbone	Cible	Des projets représentant 4700 hectares de sols riches en carbone de la production ont pris des engagements.
18	2 — transition écologique de l'agriculture et de l'environnement — Réhabilitation des sites industriels et des terres contaminées	Cible	L'assainissement d'au moins 4 sites contaminés différents est entrepris.
21	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Remplacement des brûleurs à huile et des fours à gaz	Cible	Au moins 10 100 brûleurs à huile ou fours à gaz individuels ont été remplacés par des systèmes de chauffage urbain ou des pompes à chaleur

Numéro séquentiel	Mesure connexe (réforme ou investissement)	Jalon/cible	Nom
30	3 — efficacité énergétique, chauffage vert et CSC — Efficacité énergétique dans les ménages	Cible	Au moins 6125 projets de rénovation énergétique dans les ménages privés ont été achevés
79	8 — REPowerEU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Étapes	Mise en œuvre des mesures recommandées par NEKST
80	8 — REPowerEU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Cible	Les municipalités ont approuvé des propositions de projets pour le chauffage urbain qui éliminent progressivement le gaz.
81	8 — REPowerEU — Personnel national de crise de l'énergie (NEKST)	Cible	Suppression des obstacles systémiques à l'énergie solaire sur les terres et l'éolien terrestre.
83	8 — REPowerEU — Examen de la capacité éolienne en mer du Danemark	Étapes	Publication d'un rapport
85	8 — REPowerEU — Soutien à la mise en service d'éoliennes expérimentales	Cible	Éoliennes expérimentales commandées
87	8 — REPowerEU — Mise à niveau des compétences écologique	Cible	Engagements pris à l'égard des prestataires d'EFPP pour le perfectionnement écologique
88	8 — REPowerEU — Mise à niveau des compétences écologique	Cible	Décaissements en faveur des prestataires d'EFPP pour le renforcement des compétences vertes
89	8 — REPowerEU — Remplacement des brûleurs de pétrole et des fours à gaz	Cible	Au moins 21 200 brûleurs à huile ou fours à gaz individuels ont été remplacés par des systèmes de chauffage urbain ou des pompes à chaleur.
91	8 — REPowerEU — mesure renforcée: Potentiel de captage et de stockage du carbone (CSC)	Cible	0.3 millions de tonnes d'absorptions de CO ₂
		Montant de la tranche	196 104 723 EUR

SECTION 3: DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

4. Modalités de suivi et de mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience

Le suivi et la mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience du Danemark se déroulent conformément aux modalités suivantes:

Le ministère des finances est chargé de coordonner et de veiller à ce que les audits et les contrôles des ministères compétents soient solides et efficaces en ce qui concerne la mise en œuvre du plan pour la reprise et la résilience. Au sein du ministère des finances, l'Office d'audit et de surveillance effectue des contrôles tant en ce qui concerne l'application des fonds par les ministères que la documentation et la réalisation des valeurs cibles et des jalons. Elle se voit également confier la tâche de coordonner les systèmes d'audit et d'effectuer les contrôles de l'utilisation des fonds par les ministères de tutelle, ce qui fournira une assurance supplémentaire que les systèmes de contrôle des ministères chargés de la mise en œuvre sont en mesure de satisfaire aux exigences du règlement (UE) 2021/241. Avant chaque demande de paiement, l'Office d'audit et de contrôle fait rapport sur les contrôles effectués au cours des travaux avec la déclaration de gestion. Dans le rapport, elle fournit une synthèse de ses contrôles sur les rapports de contrôle et d'audit des ministères chargés de la mise en œuvre et procède donc aux audits qui alimenteront le résumé des audits qui sera envoyé par le ministère des finances. Chaque ministère est chargé d'assurer un audit et un contrôle suffisants de la réalisation des jalons et cibles. Les ministères disposent d'une marge de manœuvre pour concevoir les audits et les contrôles individuellement. L'Office national d'audit (Rigsrevisionen) est chargé d'effectuer des audits externes sur les dépenses et les recettes publiques.

Le plan danois pour la reprise et la résilience énonce les procédures qui sont en place pour garantir le respect du droit de l'Union et du droit national applicables, tout au long de la mise en œuvre de toutes les mesures. En outre, il s'attaque à toutes les irrégularités graves (fraude, corruption, conflits d'intérêts) et au double financement en permettant la mise en œuvre de contrôles et d'audits au niveau des ministères compétents. Chacun des neuf ministères compétents participant à la mise en œuvre des composantes publie une déclaration de gestion de la facilité pour la reprise et la résilience auprès de l'Office d'audit et de surveillance qui effectue des contrôles et une surveillance.

5. Modalités permettant à la Commission d'accéder pleinement aux données sous-jacentes

L'Office of Audit and Supervision utilise un système gouvernemental danois spécifique "F2" pour stocker les documents des ministères de tutelle. Ce système est utilisé dans presque tous les ministères et agences de l'administration centrale danoise, et il est utilisé pour le dépôt et la protection des documents afin de garantir le respect de diverses exigences légales, notamment en ce qui concerne l'accès du public à l'information. Les données sont transmises par courrier électronique crypté à l'Office of Audit and Supervision. Les données spécifiques qui doivent être collectées à partir des projets sont des données sur les destinataires/bénéficiaires finaux, les contractants et les sous-traitants, et la collecte de ces données a pour but d'acquérir des connaissances sur les risques concernant spécifiquement les risques de "concentration" et de "réputation". L'Office of Audit and Supervision veille à ce que ces données soient conservées afin que les autorités de l'Union puissent vérifier sur demande, étant donné que chaque ministère stocke les données de manière décentralisée. Les données sont disponibles à la fois pour le ministère des finances et pour les institutions de l'UE sur demande.

Conformément à l'article 24, paragraphe 2, du règlement (UE) 2021/241, dès que les jalons et cibles pertinents convenus à la section 2.1 de la présente annexe auront été atteints, le Danemark présente à la Commission une demande dûment justifiée de paiement de la contribution financière. Le Danemark veille à ce que, sur demande, la Commission ait pleinement accès aux données pertinentes sous-jacentes étayant la justification appropriée de la demande de paiement, tant aux fins de l'évaluation

de la demande de paiement conformément à l'article 24, paragraphe 3, du règlement (UE) 2021/241 qu'à des fins d'audit et de contrôle.